ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2230 - 29 avril 2011 - **Prix : 1 €** - DOM : 1,50 €

De l'enseignement à la santé
Emplois supprimés, services publics sacrifiés

p.12-13

LO

Sarkozy-Berlusconi
Triste comédie aux dépens des immigrés

p. 3

Pouvoir d'achat
Pas de prime bidon, augmentez les salaires !

p. 6

Répression en Syrie
Une dictature utile aux grandes puissances

p. 3-5

M 06189 - 2230 - F: 1,00 €

SOMMAIRE

Leur société

p 4 ■ Nathalie Arthaud à Fourmies
■ Le 1er mai 1891
■ Morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques
p 5 ■ Plan de communication à l'Élysée
■ « Déclarations d'intérêts » des ministres
■ Réduire son ISF
■ Prières dans la rue
p 6 ■ Prime de 1 000 euros
■ Prix du pain
■ Réforme de l'impôt sur la fortune
■ Disparition-fusion du "défenseur des enfants"
p 7 ■ De Tchernobyl à Fukushima
■ L'écologie politique
p 12 ■ Réduction du nombre de fonctionnaires
■ Le mirage du passage en catégorie B
■ Angers : Éducation nationale sanctionnée
p 13 ■ Suppression de 1 500 classes confirmée
■ Enseignement privé et public
■ Nantes : un enseignant condamné
■ Air France - Orly Nord
p 16 ■ Sarkozy - Berlusconi

Dans le monde

p 8/9 ■ Syrie : la répression s'accentue
■ Tunisie
■ Maroc : chômage et corruption
■ Tchad : réélection d'Idriss Déby
■ Guantanamo : la continuité de la barbarie d'État
■ Irak : présence militaire britannique
p 10 ■ Japon : les comptes de Tepco s'en sortent
■ États-Unis :
■ Grande-Bretagne : mariage princier

Il y a 50 ans

p 11 ■ Alger : le putsch des généraux

Dans les entreprises

p 14 ■ Toyota – Onnaing (Nord)
■ Equant (France Telecom) Rennes
■ SNCF - Infrarail - Lyon
p 15 ■ Compiègne (Oise)
■ Continental - Toulouse - Foix - Boussens
■ Isère : agents des collèges

La fête

p 16 ■ les 11, 12 et 13 juin

• Salaires des PDG

Le butin des 40 voleurs

Comme chaque année à la même époque, la presse publie le palmarès des salaires des patrons du CAC 40 pour l'année passée.

Pour 2010, c'est le patron de Michelin, Michel Rollier, qui arrive en tête avec 4,5 millions d'euros, suivi de près par celui de Danone, Franck Riboud, 4,39 millions, et par Bernard Arnault, PDG de LVMH, 3,92 millions. Au total, en 2010 ces 40 patrons se sont partagé 93,3 millions d'euros. Soit l'équivalent du salaire annuel de plus de 6 000 travailleurs payés au smic.

Entre 2009 et 2010, ces 40 patrons ont vu leurs revenus augmenter en moyenne de 24 %. Avec sur ce plan, loin devant, le PDG de Michelin – encore lui – qui a vu ses revenus croître d'une année sur l'autre de 505 %, devant Frédéric Oudéa, PDG de la Société Générale, + 104 %, et Pierre André de Chalendar, directeur général de Saint-Gobain, + 90 %. En tout cas, en pleine période de négociations salariales dans les entreprises, c'est bon à savoir : ce n'est pas l'argent qui manque !

Ces chiffres, dans un contexte d'appauvrissement généralisé des classes populaires, sont choquants. Ils ne donnent pourtant qu'une idée approximative de ce que touchent réellement ces grands patrons. Car il y a des à-côtés.

Carlos Ghosn, par exemple, qui se vante d'avoir abandonné ses bonus 2010 pour compenser les dédommagements dûs aux cadres de Renault accusés à tort d'espionnage, figure pour 1,2 million d'euros de revenus seulement dans le palmarès. Mais c'est sans compter la rémunération qu'il touche au titre de la direction de Nissan. En 2009, cette dernière avait atteint le montant annuel de 8 millions d'euros… Et l'on fait grâce du vignoble qu'il possède au Liban, dans la plaine de la Bekaa, et qui produit un vin de renom.

En outre, les chiffres cités par la presse ne prennent en compte ni les stock-options, ni les actions gratuites dont les patrons du CAC 40 ont bénéficié. Ce qui peut leur rapporter gros. Le PDG de Vinci, Xavier Huillard, par exemple, qui affiche 2,2 millions d'euros de revenus en 2010, a gagné aussi – en plus ! – en octobre de la même année 846 000 euros en vendant des stock-options (et encore 635 000 d'euros au début de l'année suivante, en février 2011).

Jean-Jacques LAMY

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

ANGERS

Samedi 7 mai
à partir de 16 h
Salle Aragon à Trélazé Bus Malaquais – ligne 2

MARSEILLE

Dimanche 15 mai à partir de 11 h 30
Dans le Parc de loisirs de Valabre, à Gardanne

LO

Au cours de ces deux fêtes,

Nathalie ARTHAUD

prendra la parole

- à 19 h à Angers
- à 16 h à Marseille

Nathalie Arthaud

dans les médias
Elle sera l'invitée de Tv5 monde
dimanche 1er mai dans l'émission « Internationale », organisée par TV5 Monde, RFI et *Le Monde*

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Association de financement du parti Lutte Ouvrière
en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE
Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org
Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org
La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18* €	*35* €	*15* €
DOM-TOM avion	*25* €	*50* €	*21* €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30* €	*60* €	*20* €
USA, Canada	*35* €	*70* €	*22* €
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43* €	*85* €	*25* €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 avril

Rencontre Sarkozy-Berlusconi

Triste pantalonnade

Sarkozy et Berlusconi se sont rencontrés ce mardi, dans un sommet franco-italien, pour discuter immigration. Sarkozy et Berlusconi sont deux des hommes les plus réactionnaires dans la confrérie des chefs d'État, qui en compte pourtant beaucoup, les adorateurs les plus ouverts aussi du clinquant, de l'argent et de tous ceux qui en possèdent. Ils ont en commun avec les Le Pen père et fille de faire de la démagogie contre l'immigration et les immigrés leur principal argument électoral. Chacun à sa façon s'est emparé de l'immigration tunisienne pour exacerber cette démagogie. Tous de pousser des cris d'orfraie en dépeignant l'Europe comme étant menacée d'être submergée par une vague d'immigration.

Si elle n'était pas aussi abjecte, cette démagogie serait ridicule, bien à l'image des trépignements de ces deux hommes, auxquels il faut ajouter la dynastie Le Pen, qui s'en différencie seulement en poussant des cris plus stridents contre les immigrés, contre ceux qui travaillent, car les riches, ils les aiment, français ou pas.

Les 20 000 Tunisiens dont l'arrivée a déclenché tout ce vacarme, c'est beaucoup pour la petite île de Lampedusa où accostent leurs bateaux après un voyage où ils risquent leur vie, mais ce n'est rien par rapport à la population de l'Italie ou de la France où beaucoup d'entre eux voudraient bien arriver. C'est moins que rien par rapport aux près de 500 millions d'habitants de l'Union européenne.

La « dangereuse vague d'immigration » est un mensonge grossier. Ce qui n'empêche pas Sarkozy et Berlusconi d'organiser un psychodrame autour. Pour faire de la démagogie anti-immigrés, Berlusconi a joué malin : il leur a donné des papiers provisoires leur permettant d'aller ailleurs en Europe en vertu des accords de Schengen. Du coup, Sarkozy a répliqué en bloquant à Vintimille les trains entre la France et l'Italie et menace de suspendre les accords de Schengen.

La liberté de circulation en Europe sans contrôle aux frontières, réglementée par ces accords, est un des rares aspects humainement positifs de l'Union européenne. Pour le reste, l'Europe est faite pour donner la liberté totale de circuler aux marchandises et aux capitaux.

Quel que soit l'accord qui sortira de la rencontre Sarkozy-Berlusconi, chacun aura joué sa petite comédie pour redorer son blason bien terni par leurs frasques respectives et pour faire remonter leurs courbes de sondage.

Une fois l'opération accomplie, ils concocteront, en louchant vers l'extrême droite, d'autres produits toxiques du même genre. De la poudre aux yeux pour tenter de dissimuler une réalité sociale qui se dégrade, le chômage qui s'aggrave d'un côté comme de l'autre des Alpes, la baisse dramatique du pouvoir d'achat, alors que les prix commencent à s'emballer. Toute sorte de choses dont ne sont en rien responsables les 20 000 Tunisiens qui errent désespérément sur les routes pour trouver du travail et un toit. Pas plus que n'en sont responsables l'ensemble des travailleurs immigrés qui, eux, travaillent, produisent des richesses, pendant que les possesseurs de capitaux continuent à exploiter en toute liberté, à bloquer les salaires alors que leurs profits s'envolent, pour placer et déplacer leurs capitaux là où ça rapporte le plus, quitte à fermer des usines et à fabriquer de nouveaux chômeurs.

Le petit duo entre Sarkozy et Berlusconi pourrait n'être qu'une lamentable pitrerie s'il ne se faisait pas sur le dos des immigrés fuyant la Tunisie. Un pays pauvre, parce que pillé non seulement par son dictateur « dégagé » mais bien plus par les capitalistes, les mêmes qui sévissent en France et paient là-bas des salaires bien plus lamentables qu'ici, en y créant encore moins de travail.

Mais ne nous y trompons pas : les victimes de cette agitation démagogique contre les immigrés ne seront pas seulement les candidats à l'émigration en Tunisie. Nous le serons tous ici en France, travailleurs de toutes origines, avec ou sans papiers, car c'est avec cette démagogie, diffusée par Sarkozy comme par les Le Pen et leurs seconds couteaux, qu'on essaie de nous diviser entre travailleurs, de nous dresser les uns contre les autres, de nous affaiblir. Et c'est surtout par cette démagogie, transformant en boucs émissaires les travailleurs immigrés, une partie de nous-mêmes, qu'on voudrait nous empêcher de comprendre que nos seuls ennemis sont ceux qui nous exploitent, les patrons capitalistes, les actionnaires et tous les parasites qui s'enrichissent, même par temps de crise, en aggravant les conditions d'existence du monde du travail.

Arlette LAGUILLER

Manifestons le Premier mai

Depuis 1890, le 1er mai est une journée traditionnelle de manifestation pour le mouvement ouvrier de tous les pays. Les travailleurs qui ce jour-là font grève et manifestent ne le font pas seulement pour leurs revendications immédiates, mais pour affirmer qu'ils sont une seule et même classe et que l'avenir leur appartient.

Les tenants de l'ordre établi, gouvernements « démocratiques » occidentaux et dictateurs à la Pétain, oligarques du Kremlin et artisans de la collaboration de classes, ont tenté de vider cette journée de son contenu, de la transformer en « fête du travail » ou en prétexte à la vente de muguet. Mais rien n'y fait, l'idée subsiste : les prolétaires forment une seule classe mondiale, capable de débarrasser l'humanité du capitalisme et de l'oppression.

Cette année, les défilés seront l'occasion de protester contre les interventions de l'armée française en Libye, en Côte d'Ivoire et en Afghanistan, d'affirmer que travailleurs français et immigrés forment une seule classe ouvrière, de crier que c'est le capitalisme qui plonge le monde dans la crise économique, sociale et écologique.

Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations appelées un peu partout en France ce jour-là par les organisations syndicales, en particulier la CGT.

À Paris, Lutte Ouvrière se joindra au cortège organisé par la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA qui partira à 14 h 30 place de la République à Paris

Cercle Léon Trotsky

Le prochain

Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

Avec Mitterrand, et après... la gauche au gouvernement

Vendredi 13 mai à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

• Le 1er mai 1891

La fusillade de Fourmies

Le 1er mai 1891, à l'issue d'une journée de grève et de manifestations, la troupe tirait sur la foule désarmée, devant la mairie de la ville de Fourmies, département du Nord. Il y eut neuf morts, tous ouvriers des filatures. Le plus jeune n'avait pas douze ans.

Ce 1er mai, journée de lutte internationale des travailleurs, décrétée par l'Internationale ouvrière en 1889, faisait suite cette année-là à une série de grèves dans les filatures de Fourmies et à la création des premiers syndicats et groupes du Parti Ouvrier dans cette localité. Les journées des ouvriers étaient fréquemment de onze heures, le travail des filatures de laine très insalubre et dangereux, les patrons venaient de réduire les salaires. Et surtout la classe ouvrière se manifestait de plus en plus, à Fourmies comme partout ailleurs, ses organisations et sa conscience grandissant. En avril Paul Lafargue, un dirigeant socialiste, était venu faire des conférences à Fourmies et aux alentours, réunissant plusieurs centaines d'ouvriers et renforçant encore le moral de la poignée de militants locaux. La grève du 1er mai fut quasi générale dans les filatures de la ville.

Dans ces conditions la fusillade, loin de briser le moral des ouvriers comme l'escomptaient les patrons, les jeta dans la grève. Le 4 mai, des milliers d'ouvriers, venus à pied de toutes les communes environnantes, convergèrent vers Fourmies pour les funérailles. Ce jour-là le drapeau rouge fut arboré pour la première fois dans les rues de la ville.

La grève continua encore quelques jours, dans une ville mise en état de siège par l'armée. Les travailleurs, encore mal organisés, reprirent atelier par atelier sans avoir rien obtenu. Rien, sauf le plus important : la conscience de classe, qu'ils manifestèrent en adhérant dès lors en grand nombre au syndicat et au Parti Ouvrier.

La journée internationale de lutte du prolétariat, au-delà des revendications immédiates des travailleurs, au premier rang desquelles les huit heures, était à cette époque une démonstration politique de l'Internationale ouvrière et de ses partis. Ainsi l'appel à manifester publié par le Parti Ouvrier en avril affirmait : « *Le 1er mai, les frontières se trouveront effacées et dans l'univers entier on verra uni ce qui doit être uni, et séparé ce qui doit être séparé : d'un côté les producteurs de toute richesse, que sous couleur de patriotisme on cherche à jeter les uns contre les autres ; de l'autre les exploiteurs de tout ordre.* » À Fourmies, le 1er mai 1891, la séparation fut nette et sanglante.

Le massacre souleva une vague d'indignation. D'autant plus que le gouvernement républicain ne trouva rien à redire à l'officier qui avait commandé le feu, au sous-préfet qui lui avait tenu la main et au patronat local qui avait exigé que des troupes fussent envoyées à Fourmies. En revanche Culine, le fondateur du Parti Ouvrier et des syndicats à Fourmies, et Lafargue, l'orateur socialiste, furent arrêtés et condamnés respectivement à six ans et un an de prison pour incitation à l'émeute.

La prise de parole d'un dirigeant des grévistes, peu avant la fusillade.

ARC

Il fallut douze années pour obtenir l'autorisation d'ériger un monument en mémoire des fusillés de Fourmies. Le 3 mai 1903, jour de l'inauguration, des milliers de travailleurs vinrent rendre hommage aux leurs. Tous les partis de l'Internationale étaient représentés. Le journal « *Le Socialiste* », organe central du Parti Socialiste, rapporte ainsi l'intervention de Vaillant, ancien communard et dirigeant socialiste : il « *rappela les massacres accomplis par les bourgeois depuis les journées de juin 1848 et la Commune. Contre la puissance que donne à la classe dominante le pouvoir politique, l'organisation ouvrière ne suffit pas. Il faut que le prolétariat s'empare de ce pouvoir pour en user dans son intérêt.* »

120 ans plus tard, les travailleurs, à Fourmies comme ailleurs, auraient avantage à se souvenir non seulement des conditions de vie de leurs anciens et de la fusillade qui accueillit leurs revendications, mais encore du texte de l'appel à manifester et des conclusions que Vaillant tira du massacre. Ils sont toujours d'actualité.

Paul GALOIS

Nathalie Arthaud à Fourmies le 1er mai

Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière, participera à la manifestation du 1er mai à Fourmies (Nord) qui cette année commémore le 120e anniversaire de la fusillade du 1er mai 1891.

La manifestation partira à 9 heures 30, place du 1er mai, devant le monument dédié aux ouvriers assassinés par la troupe.

• 1940-1944 : 48 000 morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques

L'horreur d'une époque, l'horreur d'une société

Le 7 avril dernier avait lieu à Clermont de l'Oise une commémoration, qui ne se déroule que depuis 1999, sur les malades morts de faim entre 1940 et 1944 dans ce qui était alors le plus grand hôpital psychiatrique de France et d'Europe : 3 067 personnes y sont décédées de malnutrition pendant ces quatre années de guerre.

Ce drame a touché la quasi-totalité des hôpitaux psychiatriques pendant la même période. Ainsi dans l'autre grand hôpital du pays, celui du Vinatier à Lyon, il y eut 2 000 malades décédés de sous-alimentation. Au total on estime aujourd'hui que, sur les 76 000 morts enregistrés dans les hôpitaux psychiatriques du pays pendant cette période, 48 000 sont morts de faim.

Tout le pays, pendant cette période de guerre, était soumis aux restrictions, en particulier les plus pauvres et les plus faibles. Mais si beaucoup en furent alors victimes, le sort réservé aux malades mentaux provoque encore aujourd'hui le dégoût et l'indignation.

Dans le cadre de la pénurie et du rationnement imposés à toute la population, le gouvernement français édicta dès 1940 des règles particulières pour les 120 000 internés psychiatriques de l'époque. Ces règles fixaient une alimentation calculée en calories et une nourriture allouée à chaque malade qui ne pouvait qu'entraîner la mort à plus ou moins brève échéance pour une grande part d'entre eux. Le gouvernement en était tellement conscient qu'il édictait dans le même temps des quotas d'alimentation destinés aux malades des autres hôpitaux, bien supérieurs, eux, à ceux des hôpitaux psychiatriques. Sans dire que la situation des malades des autres hôpitaux était enviable, ils ne connurent pas une telle explosion de la mortalité pendant ces quatre années.

Qu'il se soit agi là d'une politique consciente, c'est ce qu'atteste aussi un document retrouvé dans les archives départementales de l'Isère, adressé par la préfecture à l'administration d'un hôpital psychiatrique et qui déclarait : « *Dites à vos médecins de sélectionner les patients récupérables – c'est-à-dire qui pourront retravailler assez rapidement – des patients irrécupérables, et ne nourrissez correctement que les premiers.* »

Au même moment une extermination organisée avait lieu en Allemagne à partir de 1941. S'ajoutant à l'extermination des Juifs et des Tsiganes, 175 000 malades mentaux, handicapés de toute nature, furent conduits vers les chambres à gaz et assassinés, car considérés comme des parasites nuisibles à la société. En France, le mépris vis-à-vis des plus faibles était bien présent, que ce soit au sein de l'administration allemande ou au sein de l'appareil d'État de Vichy.

Le médecin hospitalier Alexis Carrel, un des théoriciens attitrés de l'extrême droite, qui avait préconisé dès 1935 l'élimination physique des malades mentaux (et aussi des indigents) pour raffermir la société, était l'autorité de référence dans le domaine de l'« éthique » médicale du régime de Vichy. Ce qui ne l'a pas empêché le moins du monde de continuer sa brillante carrière après 1945 et de voir son nom choisi pour une des facultés de médecine de Lyon, jusqu'en... 2000.

Le vernis d'humanité qui recouvre le monde capitaliste est bien mince et fragile, et il se déchire vite, en particulier en temps de crise et de guerre.

Paul SOREL

• Bilan de l'Élysée

Au pays des merveilles de Nicolas

Les services de l'Élysée viennent d'éditer et de mettre en ligne une plaquette de 76 pages prétendant tirer le bilan des quatre ans de présidence de Sarkozy. Le ton de la future campagne électorale du président-candidat est donné dès le premier paragraphe du premier chapitre : il s'agit de continuer à lutter contre *« la délinquance, le terrorisme et l'immigration clandestine »*, désignant ainsi une fois de plus les immigrés comme coupables de tous les maux.

La partie économique et sociale est un conte pour enfants, et encore faut-il qu'ils soient naïfs et ne sortent pas de leur pouponnière de Neuilly. Sarkozy prétend ainsi que sous son règne « *le pouvoir d'achat a continué à augmenter* », alors que chaque famille de travailleurs peut constater que son pouvoir d'achat s'est effondré. Il affirme que « *le plan de sauvetage bancaire n'a pas coûté un centime au contribuable* ». Mais d'où vient alors le déficit croissant du budget, déficit que le gouvernement fait payer à la population ? Sarkozy aurait « *réhabilité la valeur travail* »... pas son prix en tout cas, car le smic n'a augmenté que du minimum légal. Au chapitre éducation, il aurait permis « *à chacun de réussir en donnant plus à ceux qui ont moins* ». Tous les enseignants des quartiers populaires savent au contraire qu'ils ont toujours moins à offrir aux élèves qui en ont le plus besoin. Et la suite est à l'avenant.

Après ce début malgré tout quelque peu retenu, car on y parle d'une situation que certains lecteurs potentiels connaissent pour la vivre, les plumes de Sarkozy donnent leur pleine mesure en abordant la situation internationale. Le candidat président s'y pose « *face au cynisme destructeur d'un capitalisme financier qui échappe à toute humanité* », rien que ça. On apprend alors que c'est lui, et lui seul, qui a moralisé la finance mondiale, pliant les grandes banques et les autres chefs d'État à sa volonté titanesque. C'est lui encore qui a empêché la guerre en Géorgie, sauvé les infirmières bulgares, Ingrid Bettencourt et la démocratie en Afrique. Que c'est lui toujours – peut-être faut-il commencer à écrire « Lui » – qui a uni l'Europe sous sa bannière pour lui donner un gouvernement économique et sauver l'euro. Et au moment où on s'apprête à apprendre qu'il a aussi soulevé quelques montagnes, c'est déjà fini.

À quoi sert un tel bilan ? Si c'est pour se faire valoir auprès des riches, des possédants que la politique de Sarkozy défend exclusivement, c'est peine perdue. Ces derniers ne jugent pas là-dessus, mais bien plus concrètement sur l'aide apportée à leurs comptes en banque. Quant à tous les autres, les travailleurs, chômeurs, petites gens, leur présenter un tel bilan est tout simplement ridicule. Mais Sarkozy n'est plus à ça près.

Paul GALOIS

• Déclarations d'intérêts des ministres

Rien à déclarer… ou tout à cacher ?

Le gouvernement a publié sur son site Internet, comme la loi l'impose, les déclarations d'intérêts de l'ensemble de ses ministres. Il s'agit de prouver qu'ils ne profitent pas de leur fonction pour faire fructifier leurs propres intérêts. Après les polémiques provoquées par l'affaire Woerth-Bettencourt, puis les relations tunisiennes de Michèle Alliot-Marie en mars dernier, cela s'impose. Seulement voilà, à trop vouloir prouver, ces déclarations attirent surtout l'attention sur ce qu'on n'y trouve pas.

En effet dix-huit ministres sur trente et un ne déclarent rien du tout. D'autres passeraient pour de bons pères de famille, comme Juppé qui ne déclare qu'une assurance-vie. Quant à ceux qui ont des actions, comme Fillon (EDF et Crédit Agricole), Pécresse (Accor, Air Liquide, Carrefour, Valeo), Chatel, Mariani ou Ollier, on n'en connaît pas le montant. Au passage, on peut noter que deux (oui, que deux !) d'entre eux sont assujettis à l'ISF : Christine Lagarde, ministre de l'Économie, et Thierry Mariani, secrétaire d'État aux Transports. En guise de transparence, on n'y voit pas plus clair.

Mais surtout, en réalité, les liens des milieux politiques avec les milieux d'affaires sont si nombreux qu'il serait trompeur de vouloir les réduire simplement aux conflits d'intérêts.

Nombre de politiciens ont été eux-mêmes dans les affaires, et le seront encore après avoir exercé leurs fonctions ministérielles. Christine Lagarde a été la dirigeante d'un des principaux cabinets d'avocats américains, Baker et McKenzie. Longuet a fondé sa société de conseil, qui avait été missionnée par GDF-Suez en cours de privatisation, alors qu'il était sénateur. Luc Chatel a été DRH chez L'Oréal, Éric Besson délégué général de la CGE-Vivendi, Nora Berra médecin pour les laboratoires Sanofi-Pasteur, etc.

Les relations entre bourgeoisie et gouvernement passent aussi par les liens familiaux. Ainsi le père de Valérie Pécresse est président du conseil de surveillance de Bolloré Télécom et son mari directeur général du groupe de minéraux industriels Imerys.

Ces réalités ne sont pas nouvelles et concernent les gouvernements et les politiciens de gauche comme ceux de droite. Et même quand ils n'appartiennent pas personnellement à la bourgeoisie, les politiciens qui la servent sont confortablement récompensés pour leurs services, et leur passage dans les ministères est l'occasion de renforcer des liens et de remplir des carnets d'adresses qui leur seront utiles par la suite.

La déclaration – que tout le monde sait bidon – des ministres sur Internet est sans révélations. La vérité, on la saura quand les travailleurs décideront de mettre leur nez dans les comptes des entreprises, des banques, et dans les ministères.

Pierre MERLET

De l'art de réduire son ISF

La déclaration d'intérêts de Christine Lagarde montre qu'afin de bénéficier de déductions d'impôt sur l'ISF prévues par la loi, elle a investi dans plusieurs PME, dont une société dirigée par le fils de François Drouin, PDG d'Oséo, banque publique placée sous la tutelle du ministère des Finances et chargée justement d'aider au financement des « PME innovantes ». Il se trouve en outre qu'elle avait elle-même recommandé François Drouin pour occuper ce poste.

Aux commentateurs mal avisés qui ont vu là des coïncidences, Lagarde a répondu qu'il n'y avait « rien d'illégal » dans son investissement. Eh oui, la ministre est une femme d'affaires comme les autres, qui profite des mécanismes mis en place par les gouvernements successifs, y compris le sien, pour alléger ses impôts. Il n'y a rien d'illégal certes, puisque ce sont ces gens-là qui font les lois. C'est simplement révoltant.

P. M.

Prières dans la rue, rien ne va plus !

Procession catholique à Paris.

AFP

Inspiré d'un événement qui se serait produit il y a deux mille ans en Palestine, le prétendu chemin de croix de Jésus revient à la mode ce printemps. De plus en plus de communes veulent organiser le leur, sans qu'on sache encore trop s'il s'agit de promotion touristique ou des ravages de l'épidémie religieuse. Il est vrai que l'un n'exclut pas l'autre.

Le jour de Pâques, nombre de villes de France ont ainsi vu des processions, de quelques dizaines à quelques centaines de participants, portant croix, statuettes saintes, reliques ou autres, plus ou moins déguisés selon les endroits et les variantes, les participants priant à qui mieux mieux. Suivent les marchands du temple, gaufres chantilly, glaces deux boules, reliquaires authentiques et photos du pape, ainsi que de nombreuses caméras de télévision. Et tout cela s'est déroulé en pleine rue, avec l'accord des autorités.

Le ministre de l'Intérieur Guéant déclarait il y a peu que « *les prières dans la rue sont une entorse claire au principe de laïcité, le culte n'a pas à se pratiquer dans l'espace public* ». Il faut croire que, concernant les prières catholiques, les circulaires d'application ne sont pas encore passées.

Paul GALOIS

• Prime de 1 000 euros

Finalement ce sera… presque rien… ou rien !

Sarkozy a fini par trancher le débat sur la prime dite de 1 000 euros, qui provoquait une cacophonie malencontreuse au sein du gouvernement. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le flou domine toujours, mais il est clair qu'on sera à mille lieues des 1 000 euros pour tous.

La prime sera « imposée » aux entreprises du secteur privé « de plus de 50 salariés » uniquement, et seulement si leur dividende augmente – au cours d'une période qui n'est même pas déterminée ! Pour commencer, les dividendes mirifiques versés depuis des années ne feront donc l'objet d'aucun rattrapage. Rappelons notamment que l'augmentation des dividendes des entreprises du CAC 40 a atteint en 2010 des taux très élevés, dépassant parfois 100 %.

Le montant de la prime ne sera pas fixé par la loi. Il fera l'objet chaque année d'une négociation avec les syndicats. 1 000 euros, c'est en fin de compte le montant maximum jusqu'auquel les entreprises bénéficieront d'exonérations et d'un taux de charges sociales de 8 % seulement. Autrement dit, c'est avant tout un cadeau fiscal supplémentaire pour les entreprises qui versent d'ores et déjà des primes à leurs salariés ou qui voudraient le faire, plutôt que d'augmenter les salaires. Et ce sera justement aussi un prétexte de plus pour ne pas le faire.

La prime obligatoire concernerait potentiellement huit millions de salariés, dit-on. On devine qu'en réalité, beaucoup ne la toucheront même pas, et qu'il s'agira le plus souvent d'une prime symbolique et dérisoire. 1 000 euros par salarié, pour une grande entreprise, ce ne serait encore rien par rapport aux bénéfices réalisés, mais dans la plupart des cas, ce sera sûrement moins.

Quant aux entreprises de moins de 50 salariés, elles pourront bénéficier aussi des exonérations de charges fiscales si elles font le choix d'accorder une prime, mais ce sera « facultatif ». Autrement dit, aux patrons de voir si cela les arrange ou pas, et c'est tout.

Assez de discours et de primes au rabais, il faut des augmentations de salaires dignes de ce nom pour tous les travailleurs !

Pierre MERLET

• Prix du pain

Comment valsent les étiquettes

Dans un magasin Simply de Grenoble, la nuit du 14 au 15 avril a vu le prix du pain « bâtard » de 250 grammes passer de 0,64 à 0,75 euro, soit une augmentation de plus de 17 % !

Le prétexte donné à ces augmentations par les grandes surfaces qui fabriquent elles-mêmes le pain est la hausse du prix du blé. Certes, en quelques années, son prix a augmenté d'environ 70 %, mais cette hausse a en réalité une incidence bien moindre sur le coût de fabrication du pain.

En effet, il faut environ 700 grammes de farine pour fabriquer 1 kg de pain. Et pour fabriquer 700 grammes de farine, il faut environ 1 kg de blé. Il faut donc plus ou moins 1 kg de blé pour produire 1 kg de pain, selon les types de farines et de pains. Or le prix de gros du blé qui a longtemps été d'environ 15 centimes par kg atteint aujourd'hui 24 à 25 centimes.

LO

Cette augmentation du prix du blé représente donc environ 10 centimes par kg de pain, soit 2,5 centimes par « bâtard » de 250 grammes.

Correspondant LO

• Réforme de l'Impôt sur la Fortune

Pour les riches, c'est le beurre et l'argent du beurre

Plus on en apprend sur la réforme fiscale, entre autres sur celle de l'ISF, plus on comprend comment les riches vont y gagner. Il y a d'abord tous ceux qui payaient et qui ne paieront plus cet impôt puisque la première tranche a été supprimée : environ 300 000 personnes possédant un patrimoine inférieur à 1,3 million d'euros vont ainsi être exonérées. Il y a également tous ceux qui, avec la nouvelle version de l'ISF qui modifie les modes de calcul, les tranches, etc., auraient dû payer plus d'impôt avec l'ancienne version. Et il y a tous ceux qui paieront encore mais qui paieront moins, voire beaucoup moins, car les taux d'imposition ont été fortement abaissés.

Le gouvernement justifie cette réforme par le fait qu'il doit compenser la fin du bouclier fiscal. Sauf que ce dernier est calculé sur les revenus perçus deux années plus tôt. Les riches contribuables continueront donc à en profiter un an ou deux, tout en bénéficiant de la réforme de l'ISF.

La milliardaire Liliane Bettencourt fait ainsi une nouvelle fois parler d'elle. Grâce à la réforme, son taux d'ISF sera ramené de 1,80 % à 0,50 %. Résultat, cette réforme s'appliquant alors qu'elle bénéficiera toujours du bouclier fiscal, le montant de son impôt sur la fortune et sur ses revenus passera de 40 millions en 2010 à 10 millions en 2011, et peut-être aussi en 2012. Rapporté à ses revenus, qui tournent autour de 250 millions annuels, son taux global d'imposition ne dépassera pas 4 %. Ce qui est le taux appliqué à un salarié ne touchant que 1 300 euros net par mois.

Au nom de l'égalité ?

Stéphane FORT

Les bijoux des riches pas davantage imposés que les salaires populaires.

LO

• Disparition-fusion du « Défenseur des enfants »

Un dernier bilan éloquent

Le premier mai, le poste de Défenseur des enfants aura disparu, absorbé dans celui de Défenseur des droits qui regroupera aussi trois autres organismes jusque-là indépendants, le Médiateur de la République, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) et la Commission nationale de la déontologie de la sécurité (CNDS). Son activité était limitée et elle le sera encore plus.

Mais son dernier bilan a le mérite de rappeler, même si ce n'est pas nouveau, que les enfants souffrent, autant et même plus que les adultes, de la pauvreté et de la politique du gouvernement.

En effet huit millions de personnes, dont environ deux millions d'enfants, vivent en-dessous du seuil de pauvreté avec un revenu inférieur à 950 euros par mois, et la moitié d'entre elles avec moins de 773 euros. Elles habitent des logements insalubres ou surpeuplés avec les conséquences inévitables sur la santé et la scolarité, et la loi Dalo (Droit au logement opposable) est inefficace vu le manque de logements sociaux. La loi sur la protection de l'enfance de mars 2007 ne se met pas vraiment en place car « *l'État ne transfère pas intégralement aux Conseils généraux tous les budgets nécessaires à cela* » et celle sur l'intégration scolaire des enfants handicapés se heurte à l'absence d'équipements des locaux et d'auxiliaires de vie scolaire (AVS). Quant à la prise en charge thérapeutique des enfants et adolescents, en particulier ceux atteints de cancer qui ont fait l'objet d'un rapport récent, elle nécessiterait des créations de postes d'infirmiers, de psychologues et de pédopsychiatres, ce qui n'est absolument pas à l'ordre du jour du gouvernement.

Ce n'est pas une contestataire patentée qui s'exprime ainsi mais Dominique Versini, ex-secrétaire d'État dans le gouvernement Raffarin, devenue Défenseure des droits des enfants en 2006. Elle ajoute que si sur les 25 000 cas traités en cinq ans, elle a pu constater une certaine efficacité dans le domaine de la famille, pour les problèmes touchant aux séparations parentales conflictuelles, « *force est de constater que les pouvoirs publics ont rejeté toutes les recommandations de la Défenseure des enfants qui pouvaient être un frein aux objectifs de réformes restrictives dans les domaines de l'immigration et de la justice des mineurs* ».

Oui, la situation a empiré, pour les enfants des Roms qui voient détruire leurs abris, pour tous les enfants de familles étrangères qu'on place en centre de rétention avant de les expulser, pour tous ceux à qui, quelle que soit leur origine, la société n'offre aucun avenir ni scolaire ni professionnel, en réalité pour tous les pauvres, enfants et adultes, à qui le gouvernement et le patronat font payer la crise de leur système.

Sylvie MARECHAL

• De Tchernobyl à Fukushima

Un système meurtrier

Les commémorations du vingt-cinquième anniversaire de l'explosion d'un réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, rappellent l'ampleur de la catastrophe mais aussi le mépris des gouvernants envers les populations et la permanence des mensonges d'État.

Vidéos, reportages et témoignages ont rappelé l'horreur des conséquences de la catastrophe : région désertée, immeubles abandonnés, hommes et femmes, souvent vieux et toujours très pauvres, qui retournent vivre dans la zone irradiée et interdite, faute de pouvoir vivre mieux ailleurs.

On a revu aussi les « liquidateurs », ces hommes qui ont combattu les matériaux radioactifs – souvent à mains nues avec de simples pelles et des jets d'eau ! – pour maîtriser l'incendie, puis pour confiner les débris du réacteur et nettoyer la zone contaminée autour de la centrale.

On ne sait pas vraiment combien ils ont été, au moins six cent mille, peut-être un million qui se sont relayés pendant des mois pour « liquider » la catastrophe. Nombre d'entre eux ont alors agi en connaissance de cause, conscients qu'ils risquaient leur vie mais conscients aussi de la nécessité d'intervenir pour éviter une explosion nucléaire encore plus effroyable. Des dizaines de milliers en sont morts. Parmi les rescapés, nombreux sont ceux qui souffrent de cancers et de maladies induites par la radioactivité. Et on a pu voir deux mille de ces survivants manifester le 17 avril à Kiev, capitale de l'Ukraine, pour réclamer… des médicaments en quantité suffisante et des pensions qui leur permettraient de vivre correctement, témoins vivants du mépris des autorités envers la population !

Au moment de la catastrophe, le 26 avril 1986, dans ce qui était encore l'Union soviétique, les bureaucrates qui la dirigeaient ont d'abord tu la catastrophe. Il leur a fallu deux jours pour l'annoncer, après que les pays scandinaves atteints par la radioactivité ont donné l'alerte. Puis ils ont délibérément menti sur l'ampleur de la catastrophe, le nombre de personnes évacuées, le nombre d'hospitalisés, de morts… Ils ont menti sur tout, au lieu de prendre les mesures qui auraient pu éviter la contamination de centaines de milliers de personnes et de nombreux morts.

Mais les bureaucrates de l'ancienne Union soviétique n'ont pas eu le monopole du mensonge. Ne serait-ce qu'en France, Chirac et tout son gouvernement se sont, eux aussi, employés à minimiser les retombées de la catastrophe, affirmant que « *la France a été totalement épargnée* » et qu'il n'y avait « *aucun danger pour la santé publique* », allant jusqu'à essayer de faire avaler à la population que le nuage radioactif s'était arrêté aux frontières !

Et quelques jours plus tard, le 6 mai, les représentants des sept grandes puissances capitalistes (c'était le G7 à l'époque), réunis à Tokyo, avaient le culot d'en appeler à ce que chaque pays soit « *responsable de la transmission rapide d'une information détaillée et complète sur les alertes et les accidents nucléaires, en particulier ceux qui sont susceptibles d'avoir des conséquences par-delà les frontières* ». On voit ce que cela donne, vingt-cinq ans plus tard, avec la catastrophe de Fukushima !

L'énergie nucléaire est certainement dangereuse, mais ce qui fait vraiment peur et ce qui est réellement criminel, c'est le mépris des gouvernants et des gestionnaires pour les populations, leurs silences, leurs mensonges destinés à maintenir leur ordre et leur pouvoir... et le fait que ce soit ces gens-là, ce système-là qui contrôlent la mise en place des centrales et leur fonctionnement.

Sophie GARGAN

AFP

Pendant une cérémonie pour les victimes de Tchernobyl, le 26 avril 2005.

• L'écologie politique

Ratisser large pour gagner plus de voix

Depuis que Nicolas Hulot a annoncé sa candidature à la présidentielle et fait des appels pour être investi des couleurs d'Europe Écologie-Les Verts, le petit monde de ce qu'on appelle l'écologie politique s'agite.

Eva Joly, jusqu'alors présumée gagnante des primaires d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), s'est montrée la plus agacée : « *Il y a quand même une énorme ambiguïté sur le nucléaire,* a-t-elle déclaré. *Il n'a rien dit alors que c'est un combat écologique depuis vingt ans.* » Et elle a enjoint Nicolas Hulot de venir manifester avec elle pour montrer « *notre volonté de sortir du nucléaire* », position à laquelle il dit s'être récemment converti.

José Bové, lui, a affirmé que lors des primaires d'EELV il pourrait voter aussi bien pour Joly que pour Hulot, tout en balançant à ce dernier le coup de pied de l'âne sur sa couleur politique et ses positions, en soulignant : « *Il a le droit d'évoluer...* »

Mais c'est l'appel intitulé *Les écolos pour Hulot*, lancé le 15 avril et signé entre autres par Yves Cochet, député EELV, qui est le plus révélateur de la démarche de cette écologie politique. « *Nous représentons,* dit cet appel, *les écologistes dans toute leur diversité.* (...) *Nous avons la conviction que la candidature de Nicolas Hulot à l'élection présidentielle de 2012 permettra de renforcer l'écologie politique et de l'ancrer plus fortement dans la société.* (...) *Ne sabordons pas cette opportunité qui s'offre à nous d'un score historique pour l'élection présidentielle de 2012.* »

On ne peut pas être plus clair. Pour un Yves Cochet, l'objectif c'est d'abord le score que le candidat choisi fera à l'élection présidentielle et qui décidera du nombre de postes de députés qu'ils pourront raisonnablement espérer aux élections législatives qui suivront. Cet objectif les taraude depuis les élections européennes de 2009, depuis leur score « historique » à 16,28 % des suffrages, qu'ils ont ensuite plus ou moins maintenu aux régionales de 2010 puis aux cantonales de 2011.

Pour gagner le maximum de voix en 2012, il leur faut ratisser large et continuer à remplir le fourre-tout politique que constitue EELV. Certes Hulot est marqué à droite, mais il bénéficie de l'avantage d'être un animateur de télévision populaire, un globe-trotter aux allures d'amoureux de la nature et des animaux, ce qui renvoie aux préoccupations d'une partie de la population inquiète de l'avenir de la planète. Un avantage dont les dirigeants d'EELV espèrent bien qu'il se transformera en suffrages.

La démarche du courant dit de l'écologie politique consiste à mettre en avant les problèmes, certes bien réels, posés par le réchauffement climatique lié aux activités industrielles ou la production d'énergie nucléaire. Cette démarche leur a apporté un succès sur le plan électoral, dû à la sensibilité d'une partie de la population à ces problèmes, mais aussi au fait qu'une partie de l'électorat, déçue de l'expérience des gouvernements de droite comme de gauche, est tentée de se tourner vers un courant qui affirme poser les problèmes « autrement », sans pour autant remettre en cause l'organisation de la société. Mais du coup, la démarche de l'écologie politique débouche sur une attitude purement politicienne, se demandant tout au plus comment « peser » dans le cadre du système politique existant.

Même sur le simple plan des problèmes écologiques, cela revient à refuser de s'en prendre au véritable problème, c'est-à-dire au fait que tous les secteurs de l'activité économique sont soumis au seul critère du profit immédiat.

Cela peut leur ouvrir des carrières politiques, leur offrir des postes et des tribunes, et la concurrence entre eux est déjà grande sur ce plan. Mais une chose est sûre, cela ne modifiera en rien ni l'avenir de la planète ni celui de la société.

S. G.

• Syrie

La répression s'accentue...

Les grandes puissances sans solution de rechange

Jeudi 21 avril, le président Bachar Al-Assad a abrogé officiellement l'état d'urgence existant depuis 1963. Mais son ministre de l'Intérieur a aussitôt précisé que les manifestations étaient désormais « strictement interdites ». Et dès le lendemain la répression contre les manifestants qui réclament la fin de la dictature reprenait de plus belle.

AFP — *Char à Deraa.*

La journée du vendredi 22 avril a connu la plus forte mobilisation depuis que la contestation s'est enflammée en Syrie, le 15 mars dernier. Dans plusieurs villes du pays, la population s'est rassemblée ou a manifesté aux cris de « *liberté !* » et « *le peuple veut la chute du régime !* », notamment à Deraa, où le mouvement a démarré, mais aussi à Homs, pourtant réprimée quelques jours avant, à Hama (la ville où, en 1982, le père de l'actuel dictateur avait réprimé la population soulevée à l'appel des Frères musulmans, rasant au canon le tiers de la ville et assassinant de 15 000 à 30 000 personnes), à Hassaké (en zone kurde) et même dans la capitale Damas. Dans plusieurs villes, les manifestants ont déboulonné les statues du père du dictateur. La répression a été très violente. Amnesty International avance le chiffre de 75 morts et de 350 à 400 morts depuis le 15 mars.

Pour l'essentiel, les informations sur la situation viennent des habitants eux-mêmes ou de militants locaux, car le régime a interdit l'accès du pays aux journalistes. Elles contredisent sa version officielle, qui nie la colère de la population et dénonce de prétendues « *bandes armées payées par l'étranger* ». Mais toutes les images qui circulent sur Internet, reprises par les télévisions, montrent que les seules « bandes armées » sont les forces répressives du régime, qui n'hésitent pas à tirer sur des foules désarmées, y compris au cours des enterrements. Le régime de Bachar Al-Assad entend donc se cramponner au pouvoir quoi qu'il en coûte au peuple syrien.

Les grandes puissances impérialistes, États-Unis et Union européenne notamment, sont restées discrètes dans la condamnation de cette répression. Tout au plus le secrétaire général des Nations unies a-t-il maintenant demandé une « *enquête indépendante sur les raisons de la tuerie* » et la porte-parole de l'Union européenne trouvé les violences de vendredi « *épouvantables* ». Paris a aussi condamné « *la violence extrême* » des forces de sécurité qui, selon Juppé, « *contredit la levée de l'état d'urgence* ». Obama, qui au nom des États-Unis expliquait que la levée de l'état d'urgence montrait la bonne voie, a dû convenir que cette annonce n'était pas sérieuse. Mais si tout reste au stade des paroles, il y a une bonne raison. Ces événements surviennent après que Sarkozy a joué sa partie en invitant Assad à un défilé du 14 juillet et qu'en janvier dernier un ambassadeur nord-américain est revenu à Damas, après cinq ans d'absence. Les grandes puissances comptent beaucoup sur le régime syrien dont, malgré les condamnations répétées, elles savent qu'il est un facteur d'ordre dans la région.

Si le régime tient à défendre les intérêts nationaux syriens, il a maintes fois montré sa capacité à agir contre les mouvements populaires, que ce soit au Liban, en Palestine ou en Syrie même. Et au moins, avec le régime syrien, les grandes puissances et Israël savent avec qui ils parlent : avec un interlocuteur qui contrôle son peuple, mais qui contrôle aussi en grande partie ce que font le Hezbollah libanais et le Hamas palestinien. Alors, si le régime de Bachar Al-Assad s'écroulait, par qui serait-il remplacé et quel serait le nouvel interlocuteur ? C'est bien de cet inconnu qu'ils ont peur, car aucune alternative politique ne se dessine en Syrie, sur laquelle les grandes puissances pourraient espérer avoir une prise.

Les grandes puissances impérialistes sont donc d'autant plus prudentes dans leur condamnation du régime. Ce qui les inquiète n'est pas sa férocité, c'est que la fin de la dictature puisse déboucher sur une véritable explosion des revendications populaires.

Jacques FONTENOY

• Maroc

Chômage et corruption : ça suffit !

Pour la troisième fois en deux mois, plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés dimanche 24 avril dans les villes marocaines, à l'appel du Mouvement du 20 février, le regroupement créé par les organisateurs de la première grande manifestation, qui avait eu lieu à la date en question.

À Casablanca, à Rabat, à Tanger, à Marrakech, à Fès, à Essaouira, Tétouan, Oujda, El Jadida, Agadir, Kénitra et même dans des villes plus petites, Laâyoune, Safi, Inezgane et Taza, les slogans fusaient pour exiger davantage de droits démocratiques et des conditions de vie meilleures.

À juste titre, la population n'a pas été dupe des grandes déclarations de Mohamed VI, qui dans un discours du 9 mars avait promis « *d'importants changements* » et, en tout et pour tout, la mise en place de la énième commission de réforme de la Constitution. D'autres manifestations, notamment le 20 mars, avaient attesté la permanence de la mobilisation populaire et le peu de crédit accordé aux royales promesses. À tel point que le monarque, pour tenter de désamorcer cette mobilisation, a annoncé le 14 avril la libération de près d'une centaine de détenus politiques, dont des militants sahraouis et islamistes.

ARC — *Le 20 février à Rabat.*

Mais combien d'opposants, de militants politiques et syndicaux, ont subi et subissent encore la répression d'un régime monarchique dictatorial, même s'il se prétend moderne ? Les manifestants du 24 avril ont fait savoir dans tout le pays qu'ils ne se contenteraient ni de paroles, ni de promesses, ni de « gestes » insuffisants. Ils veulent bénéficier des droits démocratiques élémentaires et réclament la fin de la corruption qui règne à tous les étages de l'appareil d'État, à commencer par la tête. « *Même pour ce qui te revient de droit, il faut payer, toujours payer* » était l'un des slogans entendus à Casablanca. Et même si pour l'instant les portraits du roi ne sont semblet-il pas (encore) conspués par les manifestants, contrairement à d'autres dignitaires du régime, c'est à toute la couche de profiteurs qui entourent le pouvoir chérifien que s'adressaient les « *Dégage !* », et pas seulement à certains conseillers royaux et responsables de l'armée.

La couche des profiteurs et les capitalistes occidentaux qui font affaire avec eux voudraient continuer à profiter de la misère que les 30 % de chômage entretiennent, en particulier chez les jeunes qui doivent bien souvent attendre de deux à cinq ans avant de trouver leur premier emploi.

Mais la population marocaine semble de moins en moins décidée à les supporter.

Viviane LAFONT

• Tunisie

La caverne de (Ben) Ali Baba

Les autorités tunisiennes actuelles ont créé une Commission chargée d'enquêter sur les affaires de corruption, afin de retrouver et de récupérer les biens détournés par l'ex-dictateur Ben Ali et son clan. Leur montant total est estimé entre cinq et dix milliards de dollars, une somme du même ordre que la dette extérieure de la Tunisie. La tâche ne sera pas facile, car la fortune de Ben Ali est disséminée sur de nombreux comptes, grâce à des prête-noms et des sociétés écrans dans des paradis fiscaux tels que Dubaï, Qatar, le Liban, Malte ou les Bahamas.

Les Tunisiens ont eu un avant-goût de ces richesses. La télévision a montré la perquisition de la résidence privée du couple Ben Ali, dans une banlieue de Tunis. L'ex-président en était le propriétaire, mais la louait à prix fort à l'État tunisien qui à son tour la lui concédait gratuitement comme logement de fonction : il n'y a pas de petit profit. Dans ce petit palais était caché un magot digne de la caverne d'Ali Baba : parures, bijoux, montres de luxe, pièces d'or, des liasses de billets de toutes provenances d'une valeur de 25 millions d'euros au total.

Ce trésor-là a été récupéré. Ce sera une autre affaire que d'identifier les biens de Ben Ali et de son clan à l'étranger, d'une valeur cent ou deux cents fois supérieure. Quant à récupérer les milliards encore plus nombreux extorqués aux travailleurs tunisiens par les groupes industriels et bancaires des grandes puissances, en particulier français, personne n'en a même évoqué l'idée. C'est pourtant aussi ces capitalistes qui ont été pendant vingt-trois ans les parrains et les bénéficiaires de la dictature.

Vincent GELAS

• Tchad

Réélection d'Idriss Déby

Un dictateur soutenu par la France

Idriss Déby devrait sans surprise être reconduit à la présidence du Tchad, à l'issue de l'élection organisée le 25 avril. La fraude électorale étant la règle et le résultat connu d'avance, peu d'électeurs se sont d'ailleurs déplacés jusqu'aux bureaux de vote. Comme lors des présidentielles de 2006, les principaux partis d'opposition avaient également boycotté cette parodie de démocratie.

Déby va donc se succéder à lui-même, comme il le fait depuis 1990, date à laquelle il était arrivé au pouvoir, après avoir chassé Hissène Habré par un coup de force militaire. De Tombalbaye à Déby, en passant par le général Malloum en 1975, Goukouni Weddei en 1979 et Hissène Habré en 1982, le Tchad n'a connu qu'une succession de coups d'État et de régimes dictatoriaux depuis son indépendance.

Déby et son clan perpétuent donc cette situation, en imposant leur censure à la presse et une répression sanglante contre les opposants. En février 2008 une offensive rebelle, parvenue jusqu'aux portes du palais présidentiel dans la capitale N'Djamena, avait bien failli provoquer la chute du régime. Avec la complicité de l'armée française, Déby s'en était sorti. Il s'en était suivi une répression au cours de laquelle plusieurs opposants disparurent.

Malgré la découverte et l'exploitation de gisements pétroliers dans la région de Doba en 2003, la situation du pays, l'un des plus pauvres d'Afrique, n'a guère changé. Déby et son clan en ont certes profité pour s'enrichir, renforçant également les moyens mis à la disposition de l'armée, mais la population connaît toujours la misère et l'absence d'infrastructures. Le manque d'eau potable et les mauvaises conditions d'hygiène favorisent les épidémies : méningite, rougeole, choléra... Quant à la flambée des prix des denrées alimentaires, elle a aggravé la famine qui frappe de nombreuses familles.

Malgré ce tableau accablant, Déby, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, a toujours bénéficié du soutien de la France. Il faut dire que le Tchad occupe une position stratégique au cœur de l'Afrique. C'est pourquoi l'impérialisme français y maintient en permanence plusieurs centaines de soldats, prêts à intervenir aux quatre coins du continent, partout où les intérêts des Bouygues, Bolloré, Total, Areva et autres trusts seraient menacés. Et ce n'est pas le gouvernement de Sarkozy qui remet en cause cette politique de soutien au dictateur tchadien.

Roger MEYNIER

• Guantanamo

De Bush à Obama,

La continuité de la barbarie d'État

Le site Wikileaks, qui s'est spécialisé dans la publication de documents secrets en particulier de l'administration américaine, a fait parvenir à plusieurs grands journaux européens et américains des fichiers émanant de l'administration du centre de détention de Guantanamo, installé sur la base américaine de Cuba.

Ils concernent plus de 750 des 779 personnes qui y ont été détenues entre 2002, date d'ouverture du centre, et 2009, accusées de liens avec al-Qaida et les talibans afghans.

Au bout du compte, 220 de ces détenus ont été classés par l'administration du centre de détention dans la catégorie des dangereux terroristes, 380 ont été considérés simplement comme « dans la mouvance des talibans », et 150, victimes de règlements de comptes, arrêtés sur la base de renseignements obtenus sous la torture, ou simplement présents au mauvais endroit au mauvais moment... ont finalement été reconnus innocents par leurs geôliers.

La presse cite par exemple le cas d'un fermier afghan pauvre qui a passé deux ans à Guantanamo, parce qu'un chef de guerre taliban portait le même nom que lui. Un caméraman soudanais d'Al Jazeera a été détenu six ans pour être interrogé... sur le programme de formation de sa chaîne de télévision et sur ses liens supposés avec des organisations terroristes. Un berger afghan, capturé à proximité d'un endroit proche d'un attentat à l'explosif, a finalement été reconnu innocent au bout de trois ans, grâce paraît-il à... « sa connaissance des animaux ». L'absence de documents de voyage, la possession d'une calculatrice, voire le port d'une montre d'une certaine marque, qui passait pour être très utilisée par al-Qaida pour ses attentats, ont parfois suffi pour justifier une incarcération. Dans un grand nombre d'exemples cités par la presse, et qui concernent aussi bien des gamins de 15 ans que des vieillards de plus de 80 ans, l'ignoble le dispute au ridicule. Car ce n'est qu'après de longs mois, voire de longues années de détention et de traitements inhumains, que ces détenus furent finalement libérés.

Au cours de sa campagne électorale en 2008, et au début de son mandat, en janvier 2009, Obama s'était engagé à fermer le centre de détention, avant un an au plus tard. Il gela même, dans un premier temps, les tribunaux militaires d'exception qui y fonctionnaient. Ces promesses ont été oubliées.

Le centre de rétention, qui n'accueille plus de nouveaux prisonniers depuis 2007, fonctionne toujours. 172 personnes y sont encore détenues, la plupart depuis le début des années 2000. Quant aux tribunaux militaires d'exception, ils ont repris du service. Sur les 172 détenus qui restent, 33 devraient être jugés pour crime de guerre, une centaine devraient être rapatriés ou expédiés dans un pays tiers pour y être détenus, les autres emprisonnés indéfiniment sans jugement... De Bush à Obama, c'est la continuité dans la barbarie.

Jean-Jacques LAMY

• Irak

La présence militaire britannique

Le pétrole et rien d'autre

Le journal *The Independent* vient de publier des documents démontrant le rôle joué par les multinationales du pétrole dans la participation anglaise à l'invasion de l'Irak en 2003 et à son occupation depuis. Ces documents ne font que confirmer ce que tout le monde sait plus ou moins déjà, à savoir que les USA et leurs alliés ont envahi l'Irak pour, entre autres, conserver la mainmise sur les fantastiques réserves de pétrole de ce pays

Ainsi les responsables des compagnies BP et Royal Dutch Shell – britannique pour l'une et anglo-hollandaise pour l'autre – ont rencontré à cinq reprises au moins des membres du gouvernement travailliste anglais dans les mois qui ont précédé l'intervention, en particulier les ministres des Affaires étrangères et du Commerce. Dans un des documents cités par le journal, le ministre des Affaires étrangères explique très clairement que l'objectif de la participation militaire anglaise est d'assurer aux deux entreprises britanniques, après la chute de Saddam Hussein, une part des ressources pétrolières de l'Irak.

Dans ce choix, on ne fait absolument pas état de la protection des citoyens anglais et soi-disant menace terroriste irakienne. Ajoutons que, pour les pétroliers comme pour les ministres, les victimes et les destructions sans nombre qui allaient être infligées à ce pays ne pesaient alors pas lourds face aux richesses convoitées et aux profits espérés.

Voilà qui a le mérite de montrer clairement les liens être ces compagnies pétrolières et la politique des pays où elles siègent. Et ces liens sont évidemment semblables partout, que ce soit en Grande-Bretagne, aux USA ou en France.

Stéphane FORT

• Japon

La catastrophe n'aura pas d'impact… sur les comptes de Tepco

La compagnie Tepco, qui exploite la centrale nucléaire de Fukushima et dont les négligences en matière de sécurité sont en grande partie responsables de l'ampleur prise par la catastrophe, vient de décider l'amputation des salaires de ses employés.

Elle explique ainsi ses raisons : « *Nous appliquerons ces retenues de rémunération en raison de l'impact sur nos comptes des montants à payer en vertu de la loi sur l'indemnisation pour dommages nucléaires aux personnes qui en ont été victimes et du fait de l'augmentation des frais pour reconstruire les installations électriques.* »

Aussi les responsables de Tepco viennent-ils d'annoncer que les rémunérations des PDG et autres hauts responsables seraient amputées de 50 % et celles des cadres intermédiaires de 25 %. Mais surtout, ils annoncent qu'ils vont également trancher de 20 % les paies des salariés, qui n'ont aucune responsabilité dans les événements. Et 20 % sur une paie plus que modeste d'ouvrier de la centrale, c'est énorme. Tout cela, pour préserver les profits et faire une économie de l'équivalent d'environ 455 millions d'euros, à rapprocher des 1,2 milliard d'euros de son résultat net pour l'année passée et sans compter les bénéfices cumulés des années passées !

Dans un rayon de 20 kilomètres autour de la centrale, la catastrophe a contraint au moins 80 000 personnes à fuir. Et il n'est pas certain que la zone dangereuse ne soit pas plus étendue que ces vingt kilomètres et donc que les « *dommages aux personnes* » ne soient pas beaucoup plus importants que ceux officiellement déclarés. Mais Tepco n'entend pas subir « *l'impact sur (ses) comptes* » ni faire payer à ses seuls actionnaires et dirigeants l'intégralité de la note de l'indemnisation des victimes ou de la reconstruction.

Tepco reste irresponsable jusqu'au bout : pas question d'assumer ne serait-ce que financièrement les conséquences d'une catastrophe dont elle est pourtant responsable au premier chef.

Lucienne PLAIN

• États-Unis

Ce soldat a dit la vérité, Il doit être emprisonné

Accusé, à tort ou à raison, d'avoir fourni des milliers de documents militaires sur l'intervention nord-américaine en Irak et en Afghanistan au site Wikileaks, notamment une vidéo d'une « bavure » de l'armée contre des civils, le soldat américain Bradley Manning, 23 ans, un expert en informatique qui travaillait pour les services de l'armée américaine, est incarcéré aux États-Unis depuis le 29 juillet dernier dans des conditions difficiles puisqu'il est placé en isolement. Il risque une peine de prison de 52 ans, autant dire la prison à vie puisque, entre autres chefs d'accusation, il est considéré comme un « traître à la patrie ».

Son sort a fini par être connu des Nations Unies. En réponse de quoi, les autorités judiciaires ont décidé de le changer de prison, de la Virginie vers le Kansas. Cela est présenté comme une amélioration mais semble avoir pour conséquence de rendre plus difficiles les visites de son avocat et de sa famille. Et comme il n'est pas près d'être fixé sur son sort, c'est une autre manière de le briser humainement, ce qui est peut-être le but recherché par l'État américain qui détient encore dans ses prisons des militants qui le contestaient dans les années soixante-dix comme le Noir Mumia Abu-Jamal ou le Sioux Leonard Peltier.

La vidéo montrant les Irakiens (dont un photographe) avant qu'ils ne soient abattus par un hélicoptère.

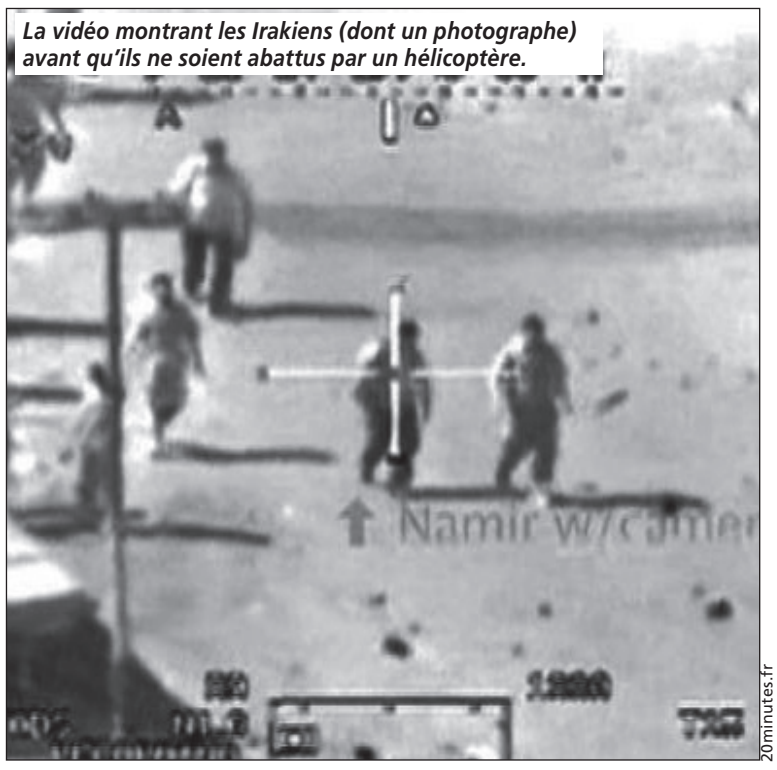

20minutes.fr

Cette affaire a déjà fait des vagues au sommet de l'État puisqu'elle a entraîné la démission du porte-parole du département d'État, Philip Crowley, qui avait déclaré au sujet du traitement infligé à ce soldat qu'il était « *ridicule, contre-productif et stupide* ». La position officielle, exprimée par le président Obama lui-même, est que les conditions de détention sont « *appropriées* ».

En fait, rien ne justifie que le soldat Manning reste en prison. De deux choses l'une, ou il n'est pas coupable et dans ce cas sa détention comme celle de beaucoup de détenus de Guantanamo est arbitraire. Ou il a effectivement contribué à faire connaître une partie des crimes commis par l'armée américaine au Proche-Orient, et dans ce cas, il n'a fait que son devoir, non pas vis-à-vis de sa hiérarchie bien sûr, mais un simple devoir d'humanité, en dénonçant une guerre injuste, celle que les grandes puissances mènent contre les peuples pour le seul profit des banquiers, des marchands de canon ou des compagnies pétrolières.

Jacques FONTENOY

• Grande-Bretagne

Le mariage princier, une insulte pour le monde du travail

1 900 invités, 7 000 journalistes, 5 000 policiers, des avions de combat et des hélicoptères, le centre de Londres sous haute surveillance – voilà ce que sera la parade ubuesque du 29 avril, pour le mariage du prince William et de Kate Middleton. Depuis deux semaines les médias aux ordres martèlent sans relâche à la population britannique les détails de cet événement supposé « ressouder la nation » après le choc de la crise.

Les « bavures » n'auront pas manqué. Ainsi, l'invitation du souverain de Bahreïn a soulevé un tel tollé qu'il a dû se « désister » – mais pas son collègue d'Arabie Saoudite, celui-là même dont les troupes ont envahi Bahreïn pour écraser les manifestations. Sans doute les contrats colossaux des marchands d'armes britanniques avec le régime saoudien y sont-ils pour quelque chose.

Non pas que le fait de faire couler le sang des pauvres rebute la monarchie britannique – pas plus aujourd'hui où elle n'est plus qu'une marionnette aux mains du grand capital qu'hier, à l'époque sanguinaire de l'Empire. Le prince William, peut-être demain le souverain des seize ex-colonies qui reconnaissent encore la couronne anglaise, ne réclame-t-il pas d'être envoyé en Afghanistan pour mater les opposants à l'occupation avec les canons de son hélicoptère ?

Mais surtout, l'aspect le plus scandaleux de cette grande messe nationaliste est certainement son coût – que le gouvernement s'est bien gardé de révéler, tout comme il n'a rien dit des bénéfices qu'en tireront les entreprises.

Pour répondre à l'hostilité compréhensible de la population laborieuse face à ce luxe arrogant, le 29 avril a été déclaré jour férié. Sauf que… la loi n'impose rien aux patrons. De sorte que même un sous-traitant de l'État comme le géant Kelly Services impose à ses salariés de prendre une journée sans solde !

Tant pis si tout cela doit grever le déficit budgétaire dû au sauvetage des banques, que les classes laborieuses doivent combler au prix d'une austérité brutale et de centaines de milliers d'emplois. Le million de foyers modestes qui vont voir leur allocation logement diminuer brutalement n'auront qu'à rêver aux centaines de millions gaspillés pour l'occasion. Quant aux 20 % de jeunes ouvriers de moins de 25 ans qui sont au chômage, ils pourront se consoler – ou exploser de colère ! – en calculant que la nuit d'hôtel passée par Kate Middleton, la veille du 29, aura coûté sept mois de leur allocation-chômage !

Ça fait cher du sourire...

Style junkee

« Ressouder la nation » ? On voit mal comment cette parade grotesque le ferait. Mais peut-être donnera-t-elle une raison supplémentaire aux classes laborieuses, à qui la bourgeoisie veut faire payer la crise, de ressouder leurs rangs pour faire rendre gorge à tous ces parasites.

François ROULEAU

• Alger, 22 avril 1961

Le putsch du « quarteron de généraux » contre l'indépendance de l'Algérie

Au milieu d'avril 1961, après sept ans d'une guerre féroce contre la volonté d'indépendance de la population algérienne, une rencontre entre représentants du gouvernement français, alors présidé par le général de Gaulle, et ceux du FLN algérien semblait imminente. Le 12 avril, de Gaulle l'annonçait clairement : *« La décolonisation est notre intérêt et par conséquent notre politique. »*

Jouhaud, Salan et Challe.

AFP

Déjà, le 8 janvier 1961, en France un référendum s'était prononcé à 80 % en faveur de l'autodétermination du peuple algérien. Mais, pour que le processus diplomatique menant à l'indépendance puisse commencer, de Gaulle devait réduire l'opposition de l'extrême droite, soutenue par des hommes politiques comme Soustelle et Bidault, mais aussi par des cadres de l'armée et les Européens d'Algérie tenants irréductibles de l'Algérie française. En avril 1961, l'échec du putsch tenté en Algérie par une poignée de généraux allait finalement l'y aider.

Un putsch contre l'indépendance de l'Algérie...

Considérant que « *de Gaulle jette l'Algérie par-dessus les moulins* », selon l'expression du général Challe, une poignée de généraux tente un coup de force. Dans la nuit du vendredi au samedi 22 avril, les généraux Challe, Zeller, Jouhaud, bientôt rejoints par Salan, s'emparent du pouvoir à Alger avec l'appui des régiments parachutistes. L'État de siège est proclamé sur l'ensemble du territoire algérien, qui passe sous autorité militaire. Radio-Alger aux mains des putschistes proclame : « *L'Algérie française n'est pas morte. Il n'y a pas, il n'y aura jamais, d'Algérie indépendante.* »

Les généraux putschistes sont tous de hauts cadres de l'armée, même s'ils sont démissionnaires de leur poste parce que partisans de l'Algérie française : Challe était, jusqu'à sa démission en janvier 1961, commandant en chef Centre Europe de l'OTAN ; Zeller, général de corps d'armée, avait démissionné en 1956 ; Jouhaud, chef d'état-major de l'armée de l'air, avait été mis en disponibilité à sa demande en octobre 1960 ; quant à Salan, son poste d'inspecteur général des armées ayant été supprimé, il était en exil à Madrid.

À Paris, dès l'annonce du putsch, à gauche comme à droite l'unanimité quasi totale se réalise derrière de Gaulle. Les partis protestent au nom de « l'unité de la nation ». Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, s'adresse aux autres partis de gauche (SFIO, PSU) mais aussi au Parti Radical et au grand parti de droite MRP pour organiser une riposte commune. À cet appel, seul le PSU répondra... Une heure de grève générale est décidée par la CGT, la CFTC, la FEN et l'UNEF pour le 24 avril. De son côté *Le Figaro* dénonce les militaires d'Alger qui, selon lui, « *vont contribuer à créer un Front populaire dont le Parti Communiste cherche depuis des mois à prendre la direction* », rien moins ! Toute une opération de dramatisation est orchestrée par le gouvernement, qui fait souffler un vent de panique sur tout le pays. On parle de guerre civile. Un appel à la vigilance intitulé *Pour sauver la République* est placardé sur les murs de Paris.

Le dimanche 23 avril, de Gaulle déclare sur les ondes : « *Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamento militaire. Le pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. Il a une réalité : un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques.* (...) *Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat d'obéir à chacun de leurs ordres.* » Il annonce l'instauration de l'état d'urgence.

Un peu plus tard, sur un ton dramatique, le Premier ministre Michel Debré parle du risque d'une « *action de surprise et de force* » de la part des militaires sur la métropole et lance l'appel à se rendre aux aérodromes, « *à pied ou en voiture, convaincre les soldats trompés de leur lourde erreur* »... La radio tient en haleine la population. Sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, un corps de volontaires de défense civile, tout symbolique, est constitué. Partis de gauche et syndicats participent à l'ambiance et impulsent dans les banlieues populaires de la région parisienne, comme Pantin, Bagnolet, Ivry, etc., des comités de vigilance, qui restent eux aussi symboliques. Des chars s'installent devant l'Élysée, l'Assemblée nationale, certains ministères. La nuit du dimanche au lundi se passe sur le pied de guerre, après l'annonce à la radio d'un possible débarquement militaire.

... qui fait plouf

En fait, dès le lundi 24 avril, la situation à Alger est loin d'être favorable aux militaires putschistes. Le discours de de Gaulle a porté. À beaucoup d'officiers, l'affaire apparaît trop risquée. Des régiments ne suivent pas. Les jeunes appelés du contingent sont hostiles. La majorité des militaires en Algérie hésite, attend. L'aviation et la marine sont opposées au coup de force.

En France, la journée est marquée par la grève d'une heure, très largement suivie. Meetings et manifestations regroupent des participants inquiets.

Mais, dès le lendemain, le putsch s'avère une déconfiture. À 16 heures, Challe le reconnaît en déclarant : « *L'affaire est finie. Nous avons échoué* », avant de se rendre avec Zeller. Salan et Jouhaud quant à eux passent dans la clandestinité, d'où ils organiseront bientôt les premiers réseaux de l'organisation terroriste d'extrême droite OAS (Organisation armée secrète).

Si le putsch n'a été finalement qu'un feu de paille, il permet à de Gaulle de porter un coup sévère à l'extrême droite tenante de l'Algérie coloniale française. Il déconsidère certains de ses principaux chefs et lui retire les moyens de s'opposer efficacement à la politique algérienne du gouvernement.

Quatre ans après son arrivée au pouvoir, de Gaulle s'apprête enfin à reconnaître le droit à l'indépendance de l'Algérie. La gauche – en particulier le PS, qui lui a fait allégeance dès 1958, et le PCF qui n'a jamais défendu l'indépendance de l'Algérie, se contentant de militer pour « *la paix en Algérie* » – l'appuie, tandis que l'extrême droite, qui vient de subir un échec cuisant, n'a plus les moyens de s'y opposer. Le 20 mai 1961, lorsque s'ouvre la conférence d'Évian où se négocient les conditions de la fin de la guerre, le gouvernement de de Gaulle peut l'aborder débarrassé de l'hypothèque représentée par la pression de l'extrême droite. Un an plus tard, en 1962, celle-ci n'en mènera pas moins une ultime bataille, violente et meurtrière, contre l'indépendance de l'Algérie.

Lucienne PLAIN

• Réduction du nombre de fonctionnaires

Toujours moins pour le service public

Georges Tron, secrétaire d'État à la Fonction publique, a annoncé dimanche 24 avril que le nombre de fonctionnaires continuera à diminuer dans les deux à trois ans à venir. Pour y parvenir, il taillera dans les effectifs des « opérateurs de l'État », ces organismes au nombre de 600 environ, comme Météo France, Pôle emploi ou encore le CNRS, qui remplissent des missions de service public.

C'est Sarkozy lui-même qui, sous prétexte d'une réforme de l'État, a édicté un soi-disant principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, et fixé le chiffre de 35 000 à 50 000 fonctionnaires de moins chaque année d'ici 2015. Et c'est ce principe qui fait qu'à chaque rentrée des dizaines de milliers de postes d'enseignants ne sont pas remplacés : 16 000 pour la rentrée 2010 et 9 000 annoncés dans le primaire par Luc Chatel, ministre de l'Éducation, pour la rentrée 2011.

Sous prétexte de réformes et de modernité, Sarkozy fait surtout des économies substantielles dans le budget de l'État, pour pouvoir aider sans compter les banques et les industriels. Et, démagogie oblige, tout est bon pour faire croire que les fonctionnaires sont trop nombreux, inutiles et inefficaces. Santini, un précédent secrétaire d'État à la Fonction publique, avait parlé de 24 % de fonctionnaires dans la population active. Mais, parmi les 28 millions de travailleurs, seuls quatre millions sont des fonctionnaires à temps plein, soit 14,2 % de la population active. On est loin du compte, mais Santini connaît la maxime : « Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose ».

En tout cas, pour tous ceux qui font la queue dans les hôpitaux, les postes ou les administrations, le manque de personnel est criant au quotidien et ce sont des milliers de fonctionnaires qu'il faudrait embaucher, et non pas licencier. Ce serait la seule solution pour éviter la dégradation continue des services publics, dont la population subit les conséquences. Mais c'est bien le dernier des soucis du gouvernement.

Cédric DUVAL

La grève de Météo France pour manque de personnel, en 2008.

LO

• Fonction publique

Le mirage du passage en catégorie B

Le salaire de la Fonction publique est divisé en catégories C, B et A, allant de l'employé au cadre. Ainsi une catégorie C est au smic en début de carrière et termine autour de 1 600 euros net après 40 ans de travail, sans compter les primes. Depuis longtemps, les gouvernements affirment vouloir « résorber la catégorie C », c'est-à-dire faire passer tous les employés de C en B.

C'est dans le but affirmé d'assurer ce passage qu'un accord vient d'être signé avec les syndicats, prévoyant un examen professionnel dans le secteur public. Or pour le seul secteur Travail-Santé par exemple, c'est-à-dire tout ce qui dépend du ministère du Travail et de la Santé, 3 600 agents sont concernés et 190 postes seulement sont prévus sur cinq ans. Résultat : il y aura seulement 38 postes par an pour cet examen professionnel, c'est-à-dire 1 %. Avec 190 postes sur cinq ans, pour que toutes et tous passent en catégorie B, il ne faudra jamais qu'un siècle. Avec l'allongement de l'espérance de vie et le report de l'âge de la retraite, tous les espoirs sont donc permis.

Correspondant LO

• Angers

Les Prud'hommes sanctionnent l'Éducation nationale

Le lycée David-d'Angers, qui dans l'affaire n'est que le prête-nom de l'inspection académique du Maine-et-Loire, a été condamné à verser à chacun des 28 salariés qui le poursuivaient devant les Prud'hommes une somme d'environ 14 000 euros, pour licenciement abusif et non-respect de ses obligations de formation.

En 2006, l'Éducation nationale avait embauché plus de 30 000 personnels précaires pour apporter une aide administrative aux directeurs d'école. Pour ces embauches, l'État a eu recours à des contrats aidés, les contrats d'avenir (CAV), mis en place quelques mois plus tôt. Ces contrats sont de droit privé et non de droit public, ce qui théoriquement exclut les services de l'État de ce dispositif. Mais l'État ne s'était pas gêné pour y recourir, d'autant qu'il s'agissait, un an avant la présidentielle de 2007, de faire diminuer artificiellement les chiffres du chômage.

Ces personnels ont donc été recrutés comme emplois de vie scolaire (EVS) pour 26 heures par semaine, avec un salaire mensuel d'environ 900 euros net par mois, pour un premier contrat d'un an renouvelable deux fois pour la majorité d'entre eux. Ils ont été affectés dans des écoles, mais leur employeur officiel était le chef d'établissement d'un collège ou d'un lycée, l'Éducation nationale en tant que telle ne pouvant pas recruter des contrats de droit privé.

En Maine-et-Loire, plus de 300 EVS ont ainsi été recrutés. Leur contrat d'avenir prévoyait explicitement une obligation de formation à la charge de l'employeur, dans la perspective de leur réinsertion professionnelle. Ils ont à plusieurs reprises manifesté pour revendiquer leur embauche définitive et pour exiger le respect de l'obligation de formation.

Fin 2009, ces travailleurs, qui avaient épuisé leurs possibilités de renouvellement, ont perdu leur emploi. Ils ont alors décidé, avec l'appui de la FSU, de la CGT et de SUD, de porter plainte devant les Prud'hommes. Ils demandaient une indemnisation pour le préjudice que constituait cette absence de formation, mais aussi une requalification de leur contrat en contrat à durée indéterminée, en raison du non-respect par l'employeur d'une disposition essentielle prévue par le contrat de travail.

Lors de la première audience des Prud'hommes d'Angers consacrée à cette affaire, le procureur de la République s'est déplacé en personne pour présenter au nom du préfet de Maine-et-Loire un « déclinatoire de compétence » : il s'agit d'une possibilité pour le préfet de contester la compétence d'une juridiction, prévue par une ordonnance de... Charles X en 1828 ! En l'occurrence, le préfet demandait le dessaisissement des Prud'hommes au profit du tribunal administratif de Nantes, au prétexte que l'employeur était de droit.

Les Prud'hommes ont refusé et se sont déclarés compétents. L'État a alors « élevé le conflit » devant une juridiction composée à parité de juges à la Cour de cassation et au Conseil d'État. Ce tribunal a confirmé la compétence des Prud'hommes. Cette obstination à transférer cette affaire montre que les services de l'État se savaient dans leur tort sur la question de la formation et redoutaient manifestement la requalification des contrats en CDI.

Finalement le conseil des prud'hommes a condamné l'employeur à verser 4 000 euros par personne pour absence de formation, à requalifier tous les contrats en CDI (ce qui ouvre droit à environ 3 000 euros d'indemnités) et à verser aux 26 EVS concernés environ 6 000 euros d'indemnité pour licenciement sans cause réelle ni sérieuse. L'employeur est par ailleurs condamné aux dépens et à verser 900 euros par salarié pour leurs frais d'avocat.

Deux des 28 EVS sont encore en poste dans une école à ce jour. Elles voient donc leur contrat transformé en CDI.

Ce jugement fait beaucoup de bruit dans l'Éducation nationale. Au final, il pourrait concerner plusieurs dizaines de milliers de membres du personnel. Il n'est donc pas dit que l'État en ait fini avec cette affaire.

Les services de l'État emploient près d'un million de personnes en emploi précaire, contractuels ou vacataires, corvéables à merci. Que l'État soit sanctionné pour avoir utilisé de manière illégale des contrats précaires est un juste retour des choses.

Correspondant LO

• Enseignement

La suppression de 1 500 classes confirmée

Le ministre Luc Chatel a annoncé le 26 avril qu'environ 1 500 classes seraient fermées dans le primaire à la prochaine rentrée. Il confirme ainsi l'évaluation donnée par le Snuipp, principal syndicat du primaire, qui relève qu'il s'agit d'une rupture sans précédent. Ces fermetures s'accompagnent de la suppression de 9 000 postes d'enseignants. Cela, alors qu'une récente enquête de l'OCDE a estimé que la France était sous-dotée de 15 % par rapport aux autres pays européens.

Le ministre se veut rassurant en affirmant qu'il ne devrait pas y avoir, en moyenne, plus de 25 enfants par classe en maternelle et 22 dans le primaire. Mais il est bien difficile de le croire lorsqu'on sait que, parallèlement aux fermetures de classe annoncées, 5 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée.

Les suppressions de postes auront un effet dévastateur pour l'école, plus particulièrement pour les élèves en difficulté. Ainsi, 400 postes de Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) devraient disparaître à la rentrée. S'y ajouteront 200 postes de formateurs et de conseillers pédagogiques. Ces suppressions devraient également toucher 800 postes d'intervenants en langues. Enfin, 5 600 postes d'enseignants affectés à des missions de soutien ou à des remplacements devraient aussi disparaître.

Cette dégradation ne fera qu'aggraver les problèmes déjà soulevés par les précédentes suppressions de postes dans l'Éducation nationale et contre lesquelles s'élèvent les manifestations d'enseignants et de parents.

LO

R. M.

• Enseignement privé et public

Suppressions de postes à géométrie variable

La politique de l'enseignement en France conduit à une impasse, voire à une catastrophe, a déclaré le secrétaire général de l'enseignement catholique, qui s'élève contre les suppressions de postes dans l'enseignement privé. Celui-ci devrait perdre 1 533 emplois à la prochaine rentrée, sur les 16 000 suppressions programmées dans l'ensemble de l'éducation.

Jusqu'à présent, on n'avait guère entendu les responsables du privé protester contre les baisses d'effectifs dans l'Éducation nationale. Une prise de conscience bien tardive, donc, et surtout intéressée, assortie de chantage, puisqu'ils menacent de fermer des classes ou de ne pouvoir accueillir les 30 à 40 000 élèves qui pourraient potentiellement venir en septembre.

Pourtant, contrairement à l'enseignement public, le privé sous contrat bénéficie de toutes les attentions des gouvernements depuis des décennies, à commencer par le fait que c'est l'État qui paie les enseignants dans les établissements sous contrat, c'est-à-dire la presque-totalité. Ainsi, alors qu'il scolarise 20 % des élèves, on pourrait s'attendre à ce que le privé perde des emplois dans la même proportion. C'est ce qu'a souligné le ministre Luc Chatel, en déclarant : « *Si j'avais appliqué cette règle à la lettre, il y aurait eu 3 200 suppressions de postes dans l'enseignement privé sous contrat. Or, à cause de ses spécificités, le fait que tous les professeurs sont bien devant les élèves* » l'effort demandé à l'enseignement catholique sera de moins de 10 %. À croire que, pour Luc Chatel, les enseignants du public peignent la girafe ou courent le marathon pendant les heures de cours ! Moyennant quoi, les suppressions de postes seront encore plus lourdes dans le public.

Sans compter que, grâce à un amendement au budget de l'Éducation voté par le Sénat en décembre 2010, quatre millions d'euros ont été transférés du public au privé, ce qui correspond à 300 postes sauvegardés ! « *Écoles privées de rien !* » titrait alors un tract de la FCPE pour dénoncer ce cadeau fait à l'enseignement catholique. On ne saurait mieux dire.

Marianne LAMIRAL

• Nantes

Un enseignant condamné à 29 540 euros de dommages et intérêts

À l'occasion d'une manifestation de parents et d'enseignants contre les mesures de Darcos, le mercredi 11 juin 2008, de nombreux manifestants avaient envahi les locaux de l'inspection académique. Il s'en était suivi une évacuation musclée, au cours de laquelle l'un des enseignants fut empoigné par plusieurs policiers et arrêté.

En dépit de films réalisés par la police elle-même et par deux chaînes de télévision, et prouvant le contraire, Sami Benméziane fut accusé d'avoir résisté avec violence et d'avoir volontairement occasionné à un agent une blessure à un doigt. Ce qui lui valut un procès.

Lors d'un premier jugement, au pénal, il fut condamné à 500 euros avec sursis, bien qu'aucune preuve ne soit venue justifier cette décision. Mais un second procès, au civil, vient de le condamner à rembourser six mois d'arrêt de travail du policier (alors que l'arrêt de travail initial ne portait que sur trois semaines), ses frais médicaux et des dommages et intérêts, le tout pour un montant de 29 540 euros ! Cela, alors qu'à aucun moment, et contrairement à la demande d'une juge, le décompte des sommes réclamées et les pièces justificatives de ces sommes n'aient été produits. Enfin, et comme par hasard, le total des sommes réclamées correspond, presque au centime près, aux fonds récoltés par le comité de soutien auprès de nombreuses personnes et associations solidaires.

La justice peut condamner lourdement un coupable désigné, elle n'empêchera pas ceux qui s'opposent au démantèlement de l'enseignement et des services publics de se faire entendre.

R. M.

• Air France Orly-Nord

S'énerver, ça paie...

Depuis plusieurs semaines, dans les hangars d'Air France à Orly-Nord, les mécaniciens avion avaient fini par se rendre compte que, pour un même travail, la direction leur versait des primes dites d'intempérie différentes. Les anciens d'Air Inter, l'ex-compagnie des lignes intérieures absorbée par Air France, touchaient 50 euros par mois, tandis que les travailleurs embauchés directement par Air France avaient, eux, une prime calculée au taux horaire de 0,33 euro, ce qui aboutissait à des différences conséquentes.

Bien sûr, les travailleurs concernés ont fait savoir que cela ne faisait pas le compte. Devant leur mécontentement, la direction a fait la sourde oreille pendant plusieurs semaines. Lassés d'attendre, les mécanos ont donc décidé, jeudi 21 avril, de débrayer deux heures pour aller chercher collectivement la réponse de la direction.

Là, ils se sont entendu dire par un de ses représentants qu'elle avait décidé d'unifier son système de primes, mais que, « *l'assemblée étant trop énervée, il fallait d'abord que les grévistes reprennent le travail* » avant qu'on leur dise ce que la direction avait décidé.

Ni une, ni deux, les grévistes des deux équipes l'ont prise au mot. Énervés pour énervés, ils ont décidé d'arrêter le travail toute la journée. Et encore le lendemain. Bien sûr, comme le travail ne se faisait plus, cela a entraîné des retards de sortie d'avions. En bout de chaîne, cela a obligé Air France à payer le restaurant et l'hôtel à plus de 400 passagers, bloqués à Orly puisque leur avion n'était pas prêt, et à plusieurs centaines d'autres, qui auraient dû revenir sur le même avion, à La Réunion.

Évidemment, la direction n'a pas demandé à jouer les prolongations et a donné sa réponse. Les mécanos embauchés à l'origine par Air France vont gagner 30 à 35 euros de plus par mois. En revanche, les mécanos cabine et les chaudronniers n'auraient droit qu'à 20 euros. Mais, comme ils disent, même si le mouvement est arrêté, il y aura encore d'autres avions à faire sortir… ou pas.

Correspondant LO

LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Après la grève, ce n'est plus comme avant

Après douze jours, les grévistes de Toyota ont suspendu leur mouvement qu'ils menaient pour une prime de 800 euros et un treizième mois de salaire. Ils sont rentrés au travail lundi 18 avril, avant le chômage technique du jeudi 21 avril au lundi 2 mai.

Dès la reprise, la direction annonçait une nouvelle semaine de chômage pour chaque équipe. Toutes ces semaines de chômage seront payées à 95 % du salaire net, sans contrepartie de jours de travail à rendre. Après des mois et des années à travailler à des rythmes et des horaires difficilement supportables, même pour des jeunes, ce repos n'est pas mal vu. Mais beaucoup d'ouvriers auraient préféré que les cadences soient ralenties et que tout le monde travaille.

Dans les ateliers, à la reprise du travail, l'ambiance était très bonne, y compris entre grévistes et non-grévistes. Des agents de maîtrise continuaient à montrer leur sympathie avec les grévistes… et les autres se faisaient oublier. Les grévistes craignent que leur dispersion avec le chômage ne permette pas de faire pression pour l'étalement des retenues pour jours de grève comme il y a deux ans, pourtant on n'a pas entendu : « On a perdu de l'argent pour rien »… Plusieurs disent même : « Il faut préparer la troisième grève, choisir le bon moment, mettre du fric de côté », et c'est approuvé. Mardi 19 avril, 60 grévistes ont interpellé deux directeurs des ressources humaines sur l'étalement des retenues... Presque tout le monde a pris la parole pour dire leurs quatre vérités aux deux directeurs, habituellement très méprisants. Cela a duré presque une heure... et personne n'était pressé de reprendre le travail. Mais pour le moment la direction donne des réponses dilatoires.

Des directeurs et des responsables d'atelier cherchaient à discuter « tranquillement » avec des délégués, mais aussitôt des ouvriers qui pouvaient arrêter leur travail se joignaient aux discussions, ce qui a beaucoup troublé ces hauts cadres qui pensaient que la reprise sans victoire allait démoraliser les travailleurs et mettre les délégués et les dirigeants de la grève en difficulté. Mais c'est raté.

Sur une ligne, alors que les 25 travailleurs protestaient contre 40 minutes supplémentaires imposées en fin d'équipe, toute la ligne s'est réunie et il y avait une majorité pour les refuser. Mais les ex-non-grévistes – qui étaient parmi ceux qui protestaient le plus – ne se comptaient pas parmi ceux prêts à débrayer pour refuser. Alors les ex-grévistes ont décidé de continuer le travail en disant aux ex-non-grévistes qu'il faudra bien qu'ils se décident à s'y mettre un jour eux aussi, s'ils veulent obtenir quelque chose.

Mercredi 20 au matin, il n'a fallu qu'un débrayage de dix minutes sur une ligne pour qu'un ex-gréviste soit autorisé à sortir trois heures pour régler un problème personnel important à l'extérieur. L'après-midi, un autre débrayage de ligne a duré trente minutes pour obtenir des ventilateurs et climatiseurs, car la température montait avec le soleil.

Alors que des directeurs approchaient, des ouvriers d'autres lignes ont un peu avancé en bêlant : l'un des directeurs avait traité les grévistes de fainéants, lors d'une réunion de Comité d'établissement, et aussi de moutons... Ces directeurs ont gardé leurs distances.

Bien sûr, ce climat nouveau risque de ne durer qu'un temps. Comme le retour aux cadences infernales imposées après quelques heures de reprise. La direction et les chefs vont tenter de reprendre le dessus après les semaines de chômage et les réactions collectives risquent de devenir plus difficiles.

Cependant, des centaines de travailleurs ont conscience d'avoir quand même gagné beaucoup dans cette grève : gagné en cohésion. Toyota n'a pas cédé aux revendications, mais pour beaucoup ce n'est que partie remise.

Correspondant LO

• Equant – France Télécom – Rennes

Mobilisation pour les salaires

C'est début avril à Equant, une filiale de France Télécom, que les travailleurs ont appris que la direction ne verserait pas de prime d'intéressement cette année. Cela n'était jamais arrivé, la perte pour chacun était en moyenne de 3 300 euros. Les réactions ont finalement contraint la direction à revenir partiellement en arrière.

LO

L'intéressement est présenté par les patrons comme un complément garanti de salaire. À Equant, la direction a utilisé cet argument pour embaucher l'an dernier une centaine de collègues avec les salaires les plus bas possibles. Cette année, les augmentations salariales annuelles s'annonçaient bien maigres. Ajoutée à des conditions de travail de plus en plus pénibles, la nouvelle a déclenché un mouvement de colère qui couvait depuis longtemps.

La mobilisation a commencé par des débrayages quotidiens de la moitié des salariés de l'entreprise. Des salariés ont aussi débrayé à Paris et Nice. Certaines organisations syndicales se seraient bien contentées d'une prime de compensation. Mais la mobilisation a imposé d'ajouter aux augmentations annuelles la revendication d'une augmentation de salaire de 150 euros supplémentaires.

L'habitude a donc été prise de se réunir tous les matins pour décider ensemble des actions à mener : débrayages, jours de grève, rédaction de tracts à l'adresse des collègues non-grévistes et de ceux de France Télécom, rédaction de lettres à la direction. Des comités d'organisation se sont mis en place. Une chanson sur l'air de la *Carmagnole, « On veut d'l'augmentation, vive la grève ! »*, a eu un grand succès ! Pour les réunions convoquées par la direction, les grévistes ont choisi des délégués pour y participer aux côtés des représentants syndicaux.

Après trois semaines de cette mobilisation quotidienne, la direction a concédé des primes de 1 500 à 3 500 euros et des augmentations de salaire de 100 à 150 euros au 1er janvier. Pour nous, le compte n'y est toujours pas, puisque ces augmentations ne s'ajoutent pas au budget prévu des augmentations annuelles.

Cependant, la direction a été obligée de privilégier les augmentations générales et uniformes des salaires, alors qu'elle avait quasiment réussi à les individualiser complètement. Des patrons qui ne s'étaient jamais expliqués devant des salariés en colère ont dû tenter de se justifier piteusement devant eux. Les travailleurs ont appris que leur détermination et leur nombre constituent une force.

Les vacances vont marquer une pause dans la mobilisation. Rendez-vous est déjà pris à la rentrée.

Correspondant LO

• SNCF Infrarail – Lyon

Grève pour des embauches… et première expérience de lutte collective

Les salariés de la division Infrarail de la SNCF, sur la plate-forme près de Lyon Part-Dieu, organisent les travaux de maintenance sur les voies. Dans ce service, où travaillent surtout des agents de maîtrise et cadres, les grèves sont rares. Mais depuis plusieurs mois la direction cherche à imposer une réorganisation des services, ce qui a gravement augmenté la charge de travail, créant une ambiance délétère entre les agents. À travers plusieurs actions, une riposte collective s'est construite, et un appel à la grève a été posé pour demander des créations de postes.

Juste avant le début de la grève, la direction a proposé douze créations de postes. Mais ce premier recul n'a pas découragé les salariés, qui ont été très majoritairement en grève du mardi 12 au vendredi 15 avril. Pour beaucoup d'agents, c'était la première… une première encourageante !

La direction a finalement accepté des négociations, où elle a accordé quelques créations supplémentaires de postes. Une prime a aussi été majorée jusqu'à ce que les postes créés soient pourvus, ce qui signifie que les pertes dues aux jours de grève seront ainsi compensées.

Le compte n'y est pas, car il faudra davantage embaucher pour travailler dans de bonnes conditions, mais les salariés ont été regonflés par cette mobilisation qui a changé l'ambiance dans les services. Ils restent vigilants et, à l'avenir, il sera sûrement beaucoup plus difficile pour la direction de faire passer des mauvais coups.

Correspondant LO

• Le 3 mai à Compiègne (Oise)

Au côté de Xavier Mathieu et des travailleurs de Continental

Xavier Mathieu, un des porte-parole de la lutte des travailleurs de Continental, est convoqué mardi 3 mai à 13 h 30 devant le tribunal correctionnel de Compiègne pour avoir refusé de se soumettre à un test ADN.

En effet, suite à la condamnation à une amende des six travailleurs de Continental, en conclusion des poursuites que le gouvernement avait engagées après la manifestation à la sous-préfecture de Compiègne en avril 2009, la gendarmerie, sur ordre, a convoqué Xavier Mathieu, comme la nouvelle loi sur le fichage ADN le permet, même vis-à-vis de gens en simple garde à vue, pour être ainsi fiché comme un criminel. Il avait refusé de se soumettre à ce qu'il considérait comme une atteinte à sa liberté individuelle, à ses droits de militant et à sa dignité.

Le procureur avait alors donné les instructions de classer l'affaire. On était dans la foulée de la mobilisation de solidarité qui avait accompagné les poursuites contre les manifestants de Continental, poursuites qui étaient apparues comme une attaque contre tous les travailleurs qui entendaient se battre contre les licenciements et l'injustice patronale. Les peines de prison avec sursis réclamées et obtenues en première instance à Compiègne avaient été transformées en une simple amende par la cour d'appel d'Amiens, reconnaissant dans son jugement le bien-fondé du combat des travailleurs de Continental. Les indemnisations indécentes réclamées avaient été ramenées, tout compris, à 1 200 euros.

Mais les mois ont passé et le gouvernement a décidé de ressortir l'affaire du refus de prélèvement ADN. C'est un message et un avertissement aux travailleurs de Continental et à tous les travailleurs. Il s'agit de gommer l'image de détermination, de démocratie ouvrière et de solidarité qu'a laissée la lutte des 1 120 travailleurs de Continental. Car, même si cette lutte n'a pu empêcher ce trust de 150 000 salariés de fermer cette usine, les travailleurs ont pu lui imposer des reculs notoires, qui ont été perçus comme tels.

C'est bien pourquoi les travailleurs de Continental, leur comité de lutte et l'intersyndicale ont décidé de faire bloc autour de leur camarade menacé. Comme ils ont tenu à le répéter : *« Si on touche à l'un seul d'entre nous, c'est à nous tous qu'on s'attaque et nous riposterons tous ensemble »*, et ils ont lancé un appel à manifester le 3 mai et à se rendre en cortège au tribunal de Compiègne. Cet appel réclamant la relaxe de Xavier Mathieu a été lancé à tous les autres travailleurs, syndicats, partis politiques et associations, en particulier ceux qui les avaient rejoints dans les manifestations de 2009-2010 pour défendre leurs camarades poursuivis. La manifestation se conclura par la prise de parole des représentants des travailleurs de Continental et des porte-parole des organisations appelantes. Notre camarade Nathalie Arthaud y interviendra au nom de Lutte Ouvrière.

Correspondant LO

Manifestation
Mardi 3 mai
à 11 heures
à Compiègne
départ devant la gare SNCF

• Continental – Toulouse, Foix, Boussens

La direction recule… et provoque

La direction de Continental Automotive France avait regroupé dans le même paquet-cadeau les augmentations programmées pour les négociations annuelles obligatoires… et les mesures d'augmentation du temps de travail prévues dans son plan Pépé (Pérennité – Productivité), plan déjà rejeté par les salariés et les syndicats.

Des assemblées du personnel sur les trois usines de Midi-Pyrénées avaient confirmé ce rejet jeudi 14 avril : celle de l'usine de Foix avait voté le principe d'un débrayage lors de la prochaine réunion de négociation, tandis que celles de Toulouse et de Boussens avaient décidé d'une nouvelle assemblée générale jeudi 21 avril.

La direction a donc fixé la réunion de négociation… le jour précédant les assemblées de Toulouse et Boussens, et en ne prévenant les syndicats que l'avant-veille, pensant ainsi éviter le débrayage sur les trois usines. Mal lui en a pris : à l'heure dite, l'usine de Foix a débrayé comme prévu, entraînant une grosse pagaille dans la préparation des livraisons en cours. À la négociation, le DRH s'est énervé : *« On ne négocie pas sous la pression ! »*, a-t-il martelé. Son chantage à lui, bien sûr, ne représentait aucune pression…

Au bout d'une heure et demie, il a fini par annoncer que la direction acceptait de séparer la négociation sur les salaires du plan Pépé… si les syndicats s'engageaient à ne pas faire grève, chantage qu'il a assez vite retiré ! Mais comme salariés et syndicats majoritaires refusaient le paquet-cadeau, eh bien les augmentations prévues seraient moindres : 2,4 % au lieu de 3, et 48 euros de talon au lieu de 60. Comme l'a dit un délégué, à peine une talonnette !

Le lendemain à l'AG de Toulouse, il y avait autant de monde que la semaine d'avant (entre 600 et 700 salariés), et les grévistes de Foix dont le débrayage avait fait reculer la direction ont été chaleureusement applaudis. Quant à la mesquinerie de la direction, elle a été bien enregistrée, et les salariés ont estimé que cela ne faisait pas le compte.

À Boussens, où se tenait aussi une assemblée, quelques oui-ouistes excités (des cadres et des « indépendants » qui approuvent toutes les manœuvres du patron), flanqués du directeur de l'usine, sont venus perturber la réunion en vociférant et en bousculant les délégués. L'opération avait déjà été tentée en octobre à Toulouse, en vain. Les syndicats majoritaires ont décidé de tenir une nouvelle assemblée mardi 26, pour dénoncer ces agissements de nervis : devant cette assemblée plus nombreuse et le renfort de délégués des syndicats majoritaires venus de Toulouse, les oui-ouistes n'ont pas osé renouveler leur manœuvre d'intimidation et se sont fait rabrouer.

Vendredi soir 22 avril, veille du week-end de Pâques, en fin de journée, la direction envoyait un mail à tout le personnel : le paquet-cadeau n'avait pas disparu, bien au contraire, il fallait décider entre les 3 % et le talon à 60 euros avec Pépé, ou les 2,4 % et le talon à 50 euros sans Pépé !

La direction chercherait à mettre les travailleurs en colère qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Et si elle compte sur les congés de Pâques ou les pressions physiques pour démobiliser les travailleurs, elle se trompe lourdement.

Correspondant LO

• Les agents de collège (Isère)

Contre l'aggravation des conditions de travail

Du lundi 18 au vendredi 22 avril, les agents des collèges de l'Isère ont fait grève deux heures par jour, de 12 h à 14h, à l'appel de la CGT. Ils protestaient ainsi contre le projet de réforme de gestion des collèges, organisée par le Conseil général socialiste.

Ce projet prévoit l'augmentation de la surface à nettoyer par agent de 1 500 m2 actuellement à 1 900 m2, des horaires hebdomadaires de 39 heures pour tous, sans compensation de personnel, avec possibilité de faire 43 heures pour remplacer les absents, la mise en place d'horaires de travail coupés et hors de la présence des élèves les mercredis après-midi et les samedis matin.

La préoccupation du Conseil général est d'économiser des postes, mais pour les agents cette réforme aura pour conséquences une surcharge de travail et une dégradation très nette de leurs conditions de travail, déjà bien difficiles. En effet 52 % des accidents de service déclarés chez les personnels du Conseil général et onze demandes sur quatorze de reconnaissance de maladie professionnelle présentées en comité médical concernent les agents de service.

De plus, le projet envisage de faire assurer par des entreprises privées l'entretien des locaux (ce qui a commencé à se mettre en place), des espaces verts et de la restauration scolaire.

Devant ces attaques des conditions de travail et du service public par le Conseil général que dirige le socialiste André Vallini, les agents se sont rassemblés toute la semaine pour protester devant différents collèges. Dans certains établissements, les enseignants, le personnel ont envoyé au Conseil général des lettres-pétitions de protestation.

Les collèges souffrent déjà actuellement de la baisse du nombre d'adultes encadrant les élèves. Les agents font partie de cet encadrement et, s'ils travaillent désormais les mercredis après-midi et les samedis matin, ce sera autant de présence en moins avec les élèves et le reste du personnel, et cela pénalisera tout le monde.

Vendredi 22 avril, la semaine d'action s'est terminée par le rassemblement d'une soixantaine d'agents devant le Conseil général à Grenoble, beaucoup n'ayant pu se déplacer à cause de la distance. Ils exigent l'abandon pur et simple de ce projet de réforme, la révision des effectifs par collège et l'embauche d'agents supplémentaires.

Correspondant LO

• Sarkozy-Berlusconi

Échange de mauvais procédés

À l'issue de leur rencontre mardi 26 avril à Rome, Sarkozy et Berlusconi ont tout fait pour montrer que, comme l'a déclaré le premier, *« les tensions qui sont apparues il y a quelques jours n'avaient pas lieu d'être »*.

Le sommet fut, selon Berlusconi, *« très très positif »*, témoignant des *« fortes convergences »* entre les deux pays. *« L'Italie, pour nous,* a même conclu Sarkozy, avec le sens de la nuance qui le caractérise, *c'est plus que l'Europe : c'est un pays frère. »*

Sur la question de l'accueil des immigrés tunisiens, qui fut à l'origine des tensions entre les gouvernements des deux États évoquées par Sarkozy, et le sujet principal mis en avant pour la rencontre, ils sont tombés d'accord pour réclamer ensemble à Bruxelles des modifications au traité de libre circulation de Schengen. Accord d'autant plus facile sans doute qu'il ne débouche sur rien et risque de ne rien changer à l'attitude respective des deux gouvernements à l'encontre des immigrants tunisiens. Tant il est vrai qu'il ne s'agit, pour les deux compères, confrontés l'un et l'autre à la concurrence de l'extrême droite, que d'adresser un geste en direction de la fraction la plus réactionnaire de leur opinion, sensible à la démagogie anti-immigrés.

Mais la rencontre fut aussi l'occasion pour les deux dirigeants de régler deux litiges apparus récemment entre les deux États.

Déclarant, à l'issue de la rencontre, que les deux pays avaient le *« souhait commun »* de créer de *« grands groupes franco-italiens »*, Berlusconi a donné ainsi en quelque sorte, sinon sa bénédiction, du moins son accord de principe à l'offre d'achat lancée par le groupe laitier français Lactalis sur le groupe italien Parmalat, offre qui a suscité en Italie une véritable levée de boucliers.

Donnant-donnant, Sarkozy a fait savoir que le gouvernement français – pas fâché au demeurant de s'opposer ainsi à la candidature d'un banquier allemand – soutiendrait le candidat italien à la succession de Jean-Claude Trichet à la présidence de la Banque centrale européenne.

Une belle rencontre en somme, et une série de marchandages pas reluisants entre professionnels du genre. Et encore, on ne connaît que ce qui est public.

Jean-Jacques LAMY

Au sommaire de *Lutte de Classe* n° 135 (avril 2011)

- **Côte d'Ivoire**
  Les dégâts d'une guerre interne qui n'est peut-être pas terminée
- **Libye**
  Non à l'intervention impérialiste occidentale !
- **Japon**
  Après la catastrophe de Fukushima le nucléaire, les écologistes et le capitalisme
- **France**
  - Le Front national à la manœuvre pour tenter d'élargir son électorat vers les classes populaires
  - Mélenchon et le PCF : l'ambition pour l'un, une nouvelle impasse pour l'autre
- **Cuba**
  Une tentative désespérée d'échapper à l'impérialisme
  La voie sans issue du nationalisme radical

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

La Fête de Lutte Ouvrière

Samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin

à Presles (Val-d'Oise)

Débats, musique, spectacles, films… et fraternité

Encore une fois, notre Fête, qui se déroulera pendant les trois jours de la Pentecôte, les 11, 12 et 13 juin, sera pour tous nos amis et camarades un lieu de rencontres, de discussions et de débats. Sur les mois passés, sur la situation sociale, sur la révolte des peuples arabes, sur la catastrophe de Fukushima, mais aussi sur le futur, sur les moyens de se préparer pour les luttes qui seront nécessaires au monde du travail.

Notre Fête est évidemment une fête politique, qui affirme ses idéaux communistes et internationalistes. Alors, pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et d'autres pays.

Mais notre Fête sera aussi l'occasion de se retrouver dans un grand rassemblement populaire, de se distraire, de s'instruire, de déguster de nombreux plats, d'assister à des spectacles variés.

À très bientôt pour se retrouver nombreux, sous le signe de la fraternité !

Le chapiteau scientifique : un vaste espace dédié aux sciences

LO

Des conférences. Pendant les trois jours de la Fête, des scientifiques, des chercheurs, viennent exposer leurs travaux et répondre aux questions du public.

Des démonstrations. Dans six mini-amphithéâtres, des conférenciers se relaient, expériences à l'appui, pour aborder et expliciter de multiples sujets. On peut déjà annoncer : la radioactivité ; le fonctionnement des centrales nucléaires ; les séismes ; les constructions parasismiques ; les tsunamis ; le développement des nouveaux médicaments ; la mesure du temps, des cadrans solaires aux horloges atomiques ; les coïncidences et le paranormal ; les migrations humaines racontées par les gènes… Et bien d'autres encore.

Une librairie scientifique.

Une cafétéria pour se reposer entre deux…

L'arboretum

Au sein du parc, se trouve un bel Arboretum, avec plus de cent espèces différentes d'arbres. Un sentier botanique a été aménagé, permettant plusieurs promenades commentées, chacune d'environ 50 minutes. Vous pourrez choisir de découvrir

– *L'arbre, quel être étonnant !* Ils vivent de soleil et d'eau fraîche, ils connaissent le sexe et ont une histoire cent fois plus longue que les hommes.

– *L'arbre, quelle histoire !* Des premières forêts avant les dinosaures à celles d'aujourd'hui, les espèces appréciées sous les Romains, au Moyen Âge ou pendant la Révolution française.

– Les différentes façons de reconnaître un arbre, en utilisant ses cinq sens !

– Et enfin, cette année, vous pourrez découvrir le parcours botanique en écoutant des poèmes ou des histoires sur les arbres qui ont inspiré des artistes de tous les temps et contrées.

La Fête, en pratique

La Fête ouvrira le samedi 11 juin, à partir de 11 h jusqu'au soir à 23 h, puis non-stop du dimanche matin 9 h jusqu'au lundi soir 20 h

Pour venir à la Fête, le plus commode sera de prendre les cars gratuits qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Ils vous déposeront à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête. La ville de Presles est petite et le stationnement des voitures y est très difficile.

La Fête est également accessible par le train depuis la gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

Commandez vite vos cartes !

Dès maintenant les cartes d'entrée, valables les trois jours de la Fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Ensuite, elles seront au prix de 12 euros, et sur place, pendant la Fête, elles coûteront 15 euros. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Vous pouvez vous les procurer :

soit auprès de nos camarades

soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Sur le site fete.lutte-ouvriere.org,
vous pourrez découvrir des clips vidéos de la Fête 2010, sur des thèmes tels que la fraternité, les sciences, les arbres ou la politique…
Une excellente façon de faire découvrir la Fête de Lutte Ouvrière à ceux qui ne la connaissent pas encore

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576